Les abonnements pour Gand et pour les communes de l'age glomération gantoise sont res 2009 H. C. çus au bureau du journal

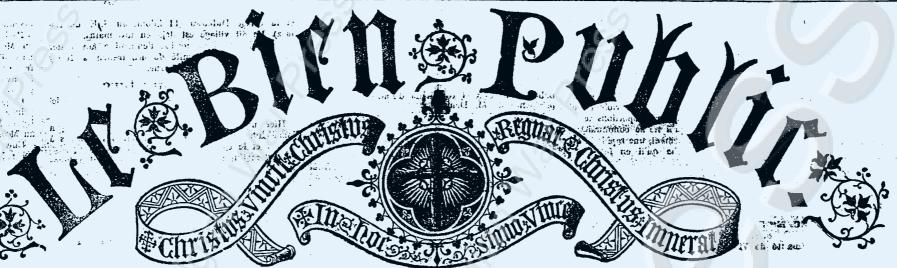
8 - Rue aux Tripes - 8

GAND

au prix de

16 francs par an 4 francs par trimestre

Prix du numéro : 10 centimes.



ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : f franc la ligne RECLAMES dans le corps du journal et AVIS FIRANCIERS : 9 france le ligne. RÉPARATIONS JUDI-DIAIRES . S france le ligne.

ON TRAITE & FORFATT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETERS

BUREAUX OUVERTS DE & HEURES A MIDI

Pour les Annonces et Réclames de le Belgique, & l'exception des deux Flandres, sinsi que pour celles des pays strangers, adressor & HM. J.-N. Lebègue et Ca, Office de Publicité, 86 rue Neuve, à Bruxelles,

LES AVIS OFFICIELS ALLEMANDS

Extrait du nº 2 du Bulletin Officiel des Elapes de la 4e armée :

ARRETE

§ 1. — Est seulement permis arec l'autorisation de la commandanture d'étape compétente le TRANS-PORT et le NEGOCE PROFESSIONNEL de ce qui

suit:
a) GROS BETAIL,
b) PORCS,

PORCS, MOUTONS. 13 15 15 6 50 c) MOUTONS, d) la VIANDE des animaux énumérés seus a-c à

Pexception des quantités jusqu'à 10 (dix) kitos, e) POMMES DE TERRE à Pexception des quantités jusqu'à 50 (cinquanie) kitos. § 2. — Pour l'emploi de BŒUFS ou VACHES comme BETES DE TRAIT on DEHORS des limites de fa localité, l'autorisation de la commandanture d'élègne est ératement insignements.

d'étape est également indispensable. § 3. — Est compétente la commandanture d'étape dans le district de laquelle se trouvent le bétail, la viande ou les pommes de ierre lors de la conclusion de l'affaire, respectivement avant l'expédition. § 4. — Pour le commerce et le transport se faisant

§ 4. — Pour le commerce et le transport se masant à l'INTERIEUR des limites d'une localité, dans faquelle les objets sous § 1 a-e so trouvent, une autorisation expresse n'est PAS NECESSAIRE. La ville de Goni et les faubourgs St-Amandsberg, Genibrugge, Ledeberg, sont considérés comme UNE teule localité dans le seus de cet arrêté.

scule localifé dans le seus de cet arrêté.

§ 5. — § 1 d ci e no s'applique pas au commerce

t au transport dans le rayon de la COMMANDANfURE D'ETAPE DE GENT pour aufant que les
séleis se trouvent et restent dans ce district.
Pour le iransport de viancie et de poumes de te re
(§ 1 d ci e) à l'intérieur du rayon de la commandanture d'étape de Gent, des prescriptions spéciales de la commandanture d'étape de Gent seront émises.

§ 6. — Toute infraction aux situatations des 88.1 de

8 6. — Toute infraction aux stipulations des §§ 1 cl. 2, ainsi qu'aux stipulations à émettre par la Commandanture d'élape de Gent — selon § 5, alinén 2 — sera unie d'une amende de 3000 (trois mille) marcs au rus ou d'une peine d'emprisonnement de 6 (six) mois au plus.

Les deux poines pourront être réunies. En outre les objets en question (véhicules, chevatux, etc.) pourront § 7. — Sont compétents les tribunaux militaires et les autorités militaires ailemands.
§ 8. — Cet arrêté entrera en vigueur ce jeur.
Gent, le 15 janvier 1916.

i Samedi dernier, la reine Wilhelmine a rendu visite

aux victimes de l'inondation à Bunschoten et à Spa-

se faire présenter les soldats belges internés et les

a chaudement félicités du dévouement dont ils avaient

fait preuve pour aider la garnison hollandaise au

Les pommes de terre hollandaises

Les professeurs des écoles d'agriculture de l'Efat

des diverses provinces des Pays-Bas seront chargés

de procéder, d'accord avec les sociétés agricoles, à

l'inventaire des stocks de pommes de terre dispo-

permettent d'autoriser sous certaines conditions l'ex-

portation partielle des variétés qui se gâtent rapidement

Nouveau crédit militaire en Hollande

le gouvernement néerlandais va présenter aux Cham-

bres un projet de créuit de 5,225 millions de florins

destiné à couvrir les frais de l'armée,

Le Nieuwe Rotterdamsche Courant annonce que

Une statistique publice récemment par le gou-

Le gouvernement de La Haye étudie en ce mo-

ment un projet concernant l'organisation de tribu-

naux d'arbitrage pour juger tous les conflits qui

pourraient surgir entre les travailleurs et le pa-

Les socialistes à la Chambre française

Paris, 23 janvier. - Le groupe parlementaire

socialiste a décidé de proposer à la Chambre la

constitution d'une commisssion composée de 41

membres, qui aurait pour mission d'exercer un con-

trole au front. Le même groupe préconise, en outre, la formation d'un organisme interparlemen-

taire pour amener une collaboration plus intime

La question des loyers en France

La discussion des nombreux projets de loi sur

les loyers, au sujet desquels un rapport général avait été rédigé par M. Edouard Ignace, député de Paris,

au nom de la commission de la législation civile,

a commencé jeudi, 20 janvier, à la Chambre des députés. Il s'agit d'élaborer la loi définitive.

La commission a posé le principe du droit, pour le locataire, à la réduction et même à l'exonération

totale du loyer. Les réductions ou exonérations

devront s'appliquer non seulement aux loyers restés

impayés, mais, d'une manière générale, à tous les

loyers échus pendant la guerre, de façon à ne pas

priver du bénéfice d'un droit certain ceux des

locataires qui, ayant fait preuve de bonne volonté, se sont imposé des sacrifices souvent pénibles pour

Le projet admet, conformément à l'article 1722

du Code civil, une réduction lorsque la chose louée

a été affectée directement et matériellement par la

sucrec et, en vertu d'un droit nouveau, lorsque

payer leurs propriétaires.

entre la Chambre et les services de l'Etat.

vernement hollandais établit qu'au 31 décembres dernier il existait aux Pays-Bas 112 Chambres

na si les e

et tribunaux d'arbitage

Du . Nieuwe Rotterdamsche Courant . :

Ccla fait, on décider

Chambres du travail

Elle a profité de son passage à Amersfoort pour

La Reine de Hollande et les

kenburg.

sauvelage des victimes

Der Eiappeninspekteur von UNGER, Generalleuinant.

internés belges

dans la personne du locataire. C'est-à-dire qu'il y aura lieu à réduction pour diminution de l'utilité que le locataire pouvait normalement espérer de la chose louée, et également lorsque le locataire pourra prouver avoir été privé, par suite de la guerre, d'une notable partie des ressources commerciales, industrielles ou professionnelles sur lesquelles il pouvait légitimement compter pour faire face au payement du loyer. Le projet permet aux tribunaux d'arbitrage d'accorder même l'exonération totale. Saivant l'expression du rapporteur français, le projet de loi sur les loyers e crée un droit nouvepu en raison de la situation exceptionnelle créée par la guerre, par application d'un principe de solit-

l'obstacle ou la diminution aura résidé seulement

Journal quotidien

darité sociale que nul ne songe à contester». On déterminera la mesure dans laquelle les propriétaires, d'une part, les finances publiques, d'autre part, devront supporter la charge des réductions et exonérations prévues. En ces derniers jours, des lettres ont élé échangées à co propos entre M. Ribot et M. Klotz, président de la commission du budget, M. Ignace eut voulu, sur ce point, une loi spéciale. Mais M. Klotz, répondant à une lettre de M. Ribot en date du 10 janvier, écrit : «La commission du budget pense avec vous que le problème de la contribution des finances publiques aux réductions ou exonérations de loyers prévues devrait être résolu sans tarder et dans la loi même qui réglera les droits et les obligations respectifs des propriétaires et des locataires.»

C'est à une juridiction arbitrale qu'on abandonnera le sein de décider dans chaque cas, de la façon qui apparaîtra la plus équitable.

Aux Communes

Londres, 20 janvier. - M. Asquith a déclaré, à la Chambre des Communes, que le gouvernement a décidé de ne pas ouvrir une enquête au sujet des circonstances qui ont entouré le débarquement des troupes anglaises dans la baie de Suvla, dont parle le rapport de sir John Hamilton. Pareille enquête serait inopportune en ce moment; d'autre part, les officiers qui devraient former un conscil de guerre compétent et les nombreux témoins qui devraient être entendus ne peuvent pas être rappelés du front en ce moment.

Le S. O. en Angleterre

L'agence Reuier mande de Londres : L'examen, article par article, du projet de loi sur le service général, vient d'être terminé à la Chambre des Communes, après des débais de quatre jours.

Le projet de loi sur le service obligatoire contient une clause dispensant du service actif tous coux qui, par scrupule de conscience, sont adversaires de la guerro. Cette clause vise surtout les ecclésiastiques. Un député unioniste ayant fait remarquer à la Chambre des Communes que chacun pourrait s'inspirer de « scrupules de conscience » nfin de so soustraire au service actif, la question fut mise aux voix et la clause d'exemption pour le motif susingliqué a éié supprimée par 258 voix contre 53.

Chez les mineurs anglais

Londres, 22 janvier. - Le Comité de la Fédération des ouvriers mineurs a été reçu aujourd'hui par M. Asquith et a donné connaissance au premier ministre de la décision prise à la dernière Conférence des mineurs. Le Comité a insisté pour que la pension des anciens mineurs seit élevée de 5 à 7 1/2 shellings par semaine.

On croit que M. Asquith a également délibéré avec les délégués au sujet de l'attitudo des ouvriers mineurs dans la question du service obligatoire.

L'exploitation du charbon

en Angleterre

Londres, 22 janvier. — D'après les statistiques officielles, la production du charbon en Angleterre a diminué, pendant les quinze premiers mois de guerre, de 40 millions de jonnes, à la suite du manque de main-d'œuvre. Au 1er août 1915, 160.500 ouvriers mineurs, seit 10 p. c. de tout le personnel ouvrier, avaient quitté les fosses depuis le début de la guerre.

Les chevaux dans l'armée anglai e

Le ministre Tennant a donné, à la Chambre des communes, les détails suivants au sujet de l'achat des chevaux pour l'armée anglaise :

Dans le Royaume-Uni, on en a acheié 346,561 D'Australie, 12,331 chevaux ont été expédiés vers l'Egypte

Les froupes coloniales ont pourvir elles-mêmes à leurs besoins. En plus, l'Australie a livré environ 25,000 chevaux aux Indes.

Un grand nombre de chevaux sont arrivés du Canada en Angleierre, mais le chiffre exact n'est pas comu.

Au Storthing norvégien

Christiania, 21 janvier. - Le Roi a ouvert hier la Storthing por un discours du Trône dans lequel il a dit entre autres:

· Les relations amicales avec toules les puissances ont été maintenues pondant les négociations que la Norvège et les Eints bellighants ont en amées pour la projection de leurs intérêts. En observant une stricte projection de leurs interêts. En observant une stricle neutralité, la Norvège s'offorce d'écarter le danger et d'éloigner ou de limiter les entraves qui monacent sa vie économique, ainsi que les difficultés qu'amène toute guerre concluite par des procédés qui ne pentent pas être considérés comme autorisés par le droit des gons. En ce moment, on éprouve une satisfaction particulière à consister que la Norvège, précisément dans les efforis qu'elle faits pour seavegurder les droits des neutres, a maintenu ses honnes relations avoir le Danemark et la Suède.

Le discours du Trône énumère ensuite un certain nambre de mesures prises par le gouvernement et annonce le dépôt d'un projet de loi au sujet de la cherté de la vie, ainsi qu'un projet de loi sur les mesures extraordinaires à prendre pour le renforcement de la délense du pays sur terre et sur

Le beurre de Norvège

Copenhague, 21 janvier. - Le gouvernement norvégien a interdit l'exportation du beurre à partir du 25 jarvier.

En Grèce

Londres, 23 janvier. - On mande d'Athènes à l'Agence Reuter que l'état de siège sera vraisemblement établi. Le roi Constantin a déclaré au correspondant du Rousslot Slovo qu'il approuverait l'état de siège si transment le lui propose. Le Souverain a ajoute qu'il n'était pas question d'empêcher les citoyens d'exprimer leurs opinions, mais qu'il ne pouvait tolérer que certains journaux excitent vraiment les gouvernements étrangers à restreindre les droits de souveraineté de la Grèce. L'état de siège mettra fin à de pareils abus.

Le gouvernement serbe à Corfou

Le correspondant du . Daily Chronicle . à Corsou annonce que plusieurs ministres serbes sont arrivés, le 18 au soir; ils étaient accompagnés de l'ambasendeur italien près la Cour serbe. Ils sont arrivés, à bord d'un croiseur italien, de Brindisi, où ils n'ont séjourné. Le gouvernement serbe se fixera à Corfou et résidera probablement à l'Achilleion. Celuici est occupé actuellement par des troupes françaises, mais elles évacueront bientôt le château.

En Chine

A propos des derniers événements de Pékin, le Charbinskij-Wieslnik public les détails suivants: Le 26 décembre, Yan-Chi-Kai reçut, dans son palais, les plus hauts dignitaires de la Chine, qui lui apporterent leurs plus vives félicitations en l'honneur de sa proclamation au rang d'empereur, Yan-Chi-Kai avait revêtu son uniforme de parado de commandant en chef des armées chinoises. On examina l'opportunité d'une réforme ministérielle, et de la création d'un nouveau ministère, le ministère de la Cour, ainsi que d'un Conseil supérieur organisé sur le modèle du Conseil des Genso au Japon, et de deux Chambres légales. Le Conseil prendrait le nom de · Yan-Lao-Yan », ce qui signifie : Conseil des vieux hommes d'Etat. Dans toutes les provinces, les élections du 1er degré ont commencé; elles élisent les véritables électeurs. Ceux-ci se réunissent dans les chefs-lieux des gouvernements el élisent les membres de la deuxième Chambre, ou plutôt de la «Kuominhui», sorte de réunion nalionale. Le projet de réforme transformerait la Kuominhui en une deuxième Chambre. Avec l'apprebation de Yan-Chi-Kai, le Conseil des ministres a décidé d'établir, à propos de 1916, le service mili-taire général. Les membres de la Knominhui se réuniront le 1er mars, et le 1er avril entrere en vigueur une loi rendant l'instruction obligatoire,

Une nouvelle réduction en sera entreprise en automne; elle a été confiée par Yan-Chi-Kai à un Comité formé de membres de la Chambre haute actuella (Tsan-Tcheng-Yuan). Un arrêté de Yan-Chi-Kai supprime les grandes révérences aux réceptions et audiences impériales.

Limitation des armements

M. Daniels, ministre de la marine aux Etats-Unis, parlant à la commission navale du l'arlement, a déclaré qu'à la fin de la guerre, les Etats-Unis so trouverent dans une position qui leur permettra de demander la réunion d'une Conférence internationale qui aura pour but de discuter la limitation

Le canal de Panama

Le « Times » a reproduit récemment des extraits de leitres que des armateurs anglais avaient reçues de Panama et d'après lesquelles, l'éboulement de terre a commencé le 29 octobre et progressait encore fin novembre quoique les dragues enlevassent 4,000 tonnes de terre par jour; le remède no fut pas chicace, On a eu assez à faire pour maintenir la situation lements ne cosseront ou ne se restreiadront que quand la sécheresse viendra. Il sera alors possible de promos-tiquer en combien de temps le canal sera de nouveau navigable. Enfreiemps, les ingénieurs espèrent que la navigation pourra s'effectuer bientôt sans interruption,

Le siècle de l'usure.

Bien des gens pratiquent l'usure sans le savoir. Pair usure, nous entendons ici non pas sculeinent le fait de l'indiviglu qui, exploitant la faiblesse, les besoins ou lès passions de l'emprunteur, prête de l'argent à un taux exagére, mais le fait de l'individu qui abuse de sa situation, de son commerce, de son industrie, pour exploiter son semblable, sous quelque forme que ce soit. On étonne fort certains de nos commercants lors-

qu'on leur fait reproche de vendre à 2 fr. ou 2 fr. 50 certains objets qu'ils ont eux-mêmes payés à raison de 0.20 ou de 0.30 fr. Ce sont des objets de première nécessité, disent-ils; puisqu'on m'en paie ce prix, c'est qu'ils le valent. Et ils valent ce prix tout juste parce qu'on ne peut s'en passer. N'est-ce pas en cela, précisément, que consiste

Tous les commerçants, grâce à Dieu, n'en sont pas là. Il n'est pas exceptionnel qu'un commercant honnêle vous disc, lorsque vous demandez le prix de l'un ou l'autre objet : «Je puis encore . vous le procurer à autant. Mais le prix du gros ayant haussé, je devrai augmenter moi-même » mon tarif des mon prochain réapprovisionne-» ment.»

Il en est d'autres, toutefois, qui retiennent de propos délibéré des marchandises de première nécessité, qui en remplissent leurs magasins par pur esprit de spéculation, dui s'efforcent de propager la panique parmi les consommateurs, et qui à l'aide de manœuvres d'verses parviennent à arracher au besoin extrême du public des prix hors de pro-portion avec la valeur réelle des objets.

· L'usure, a dit M. Garriguet, existe malheureusement Ce ma qui, de tout temps, a fait tant de ravages, sévit sur les sociétés actuelles comme il a sévi sur les sociétés antiques, et dans ce triste ordre de choses le présent n'a rien à envier au passé. Les formes oni changé; c'est tout. Les lois sont impuissantes à prévenir ses adus et a les reprimer. Les coupables savent s'arranger pour posser indomnes à travers les mailles code; ils varient leurs procedés à l'in ini et les per-fectionnent des manière à déjouer loute generaule, bards ou Cahorsina

Devas, un des meilleurs économistes caiholiques, affirme dans son livre: Politicat Economy, que le XIXe siècle est le siècle de l'usure, che century of usury », donnani ainsi un démenti catégorique à l'opinion par trop apiimiste émise par Claudio Janet qui a écrii: L'usure a à pou près disparu des nations civilisées, ou au moins no le trouve-t-on que sur les confins de la civilisation, là où elle est en refard ou bien là où elle commence.

Il n'y a pas jusqu'à la vicille usure, l'usure pro-

venant d'un prélèvement exagéré d'intérêt qui ne se

rencontre encore aujourd'hui, même dans les pays les plus civilisés. Dans les campagnes, que de prêteurs à la petito semaine et à gros intérêts! dans les villes, que d'usuriers avançant à des taux à peine croyables, aux jeunes gens prodigues l'argent dont ils ont besoin pour leurs folies, aux pelifs commerçants les sonunes né-

oessoires pour faire face à des échéances indispensables pour payer le terme et éviter d'être jetés à la rue: les blaistiques sont fa pour nous éditer. Une des formes las plus usitées de ce genre d'usure constate à dissimuler la majoration du faux, sous une majoration du capital. On prête 1,000 francs et on fait signer un billet de 1,500 ou de 2,000 francs que l'emprunteur souveni déclare avoir reçus en marchandise. Ce procédé moi l'usurier à l'abri des indis-

crèles curlos des de la justice et lui assure une impunité à peu près certaine. La preuve du délit est si difficile à faire! Le met usure a conservé dans la langue du droit sa

signification ancienne; dans fe langage ordinaire, il est

très souvent pris dans une acception sensiblement différente. On désigne couramment sous le nom d'usure toute perception sumbon lante de profit dans n'importe quel genre d'opération et par suite de n'importe quelle convention, on regarde communément comme usure toute injuste exaction, toute oppression abusive exercée en vertu d'un coniral, et comme contrat usuraire celui dans lequel en s'atiribue au delà de ce à quoi on aurait régulièrement droif. Il y a tusure toutes les fois qu'on ne pare pas services d'autaut à seur juste

valeur ou qu'on fait payer les siens propres plus qu'ils ne valent.

Autrefois l'usure classique élait de beaucoup la plus commune, c'était même à peu près la seute qui existat; aujourd'imi l'autre est bien plus répandue et c'est d'elle surjout que souffre noire société. Elle revêt les formes les plus variées. Les indiquer touies serait trop long et presqu'impossible; nous nous contenterons de signaler les principales.

C'est usure de prodier de l'indigence de l'ouvrier et du besoin qu'il a de travailler pour lui imposer des prix qui ne sont pas en rapport avec le service qu'il rend et la somme de travail qu'il fournit. C'est tusure, en donnani un safaire convenable en soi, de payer dans un but de lucre, en marchandises, en consommations ou en moncaies, fiduciaires n'ayant cours que dans les magasins du patron ou dans des magasins commandités par lui, comme cela se passe dans le

truck sysiem ».

C'est usure d'introduire cans un contrat de travail, sous prétexte de discipline, de maliaçon ou autres, des clauses dont le résultat est de permettre d'opérer sur le salaire d'injustes et arbitraires retence. - C'est usure de trop dire aifendre le salaire de l'ouvrier ou de prélever un escompte pour les avances qu'on lui fait. - C'est usure de majorer le prix d'une marchandise à cause de l'exirême besoin qu'en a l'acquéreur -C'est usure de vendre a crèdit en faisant intervenir des combinatsons qui ne servent qu'a dissimuler des intérêis énormes et constituent une indigne exploitation du pauvre. - C'est tusure de payer au-dessous de leur releur à un propriétaire ses récelles, à un négocian ses marchandises parce qu'on sait que ce propriétaire et ce marchand ont absolument besoin d'argent. -C'est usure de prélever un couriage exagéré ou uno commission sans proportion avec le service rendu quand on sert d'intermédiaire dans une affaire ou un marché. - C'est usure de provoquer des hausses ou des baisses sur le prix des denrées, métaux et autres produits en recourant au système condamnable des monopoles, accaparements, trusts ou kartelles. - C'est usure et escroquerie d'aitirer des fonds dans une entreprime par des promesses fallacieuses et des réclames mensongères. - C'est usure, en lançani une pliaire, de se teiller la pari du lion et de se réserver dans les dividendes au delà de ce qui est raisonnablement parmis. - C'est usure par de fausses nouvelles d'influencer le marché et de réaliser de la sorte des bénéfices qui ne sont que le fauit de l'injusto spoliation d'aufrui. - C'est usure parcillement de recourir pour s'enrichir vice, à des procédés d'aciotage et de spéculation reprouvés par l'équilé. - Telles soni quelques-unes des formes que revêt l'usure de nos jours, formes signalées par Léon XIII et employées e par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. »

E Une législature contre l'usure, a écrit Devas, est dans un e well regulated State » (dans un Etat bien réglé) un devoir de première nécessité. Il faut reconmaître que les lois, souvent si sévères envers un malheureux qui dérobe ne serait-ce qu'un pain à la devanture d'un boulanger, se montrent singulièrement tolérantes à l'égard de ceux qui pratiquent en grand l'injustice et le vot par quelqu'un des moyens que nous venons d'indiquer. Le code pénal se tait presque complètement à leur endroit. Malgré la réelle difficulté qu'il y a à les affeindre, il serait possible d'arrêler ceriaines mesures prohibilives que réclament depuis longtemps un grand nombre de coux qui s'ocpent des questions sociales. Ces mesures sagement prises et rigoureusement

appliquées pourraient inconiestablement donner quelques bons résultais, et copendant nous ne croyons pas qu'elles constituent le remède attenda au mai co l'usure. Malgré les lois religiouses et civiles les plus sévères, l'ancienno usure a été pratiquée; la nouvelle, aux formes plus variées et plus insaisisables, sera pratiquée parcillement malgré règlemen's et défenses. On trouvera toujours moyen de tourner la loi ci de passer à travers les mailles du code le plus serré. Nos modernes usuviers ne se sentironi guero plus gênés que ne le furent jedis laurs devanciers fui s, Lom-

« Le seul remède vraiment sérieux, dit M. Garri net. consisterait dans la réforme des mœurs, la compression des appétits égoïstes, la diminution du luxe, la modération dans les dépenses, le respect du droit d'autrui, la conception plus exacte de ce que demande fa justice; toutes choses qui no sont possibles que par un retout sincère à l'observation des maximes de l'Evangile.

. Il n'y a que la religion qui puisse avoir sur les consciences une influence sufficante pour exil per un abus si ancien et si répandu. Il ne disparatira que le jour où l'esprit du Christ aura pénéire les masses et ramené sur la terre une plus large pratique de la charité et de la justice. Léon XIII nous le déclarait forme lement lorsqu'il écrivait: « Que chacun se mette à la part qua fui incombe, que les gouvernants fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions, que les autres se rappelleni leurs devoirs, et puisque la refigion seule est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se souviennent que la première condition à réaliser, c'est la resiauration des mœurs chréticianes sans lesquelles même ses moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu apia: A produire de salutaires résultats. >

¿La restauration des mœurs chrétiennes», dit Léon XIII. La profession de foi chrétienne ne suffit pas. La foi peut être mal éclairée. D'ailleurs, la foi sans les œuvres est une foi morte. Ce n'est pas tout de se dire chrétien; il faut vivre selon les principes qu'on déclare prendre pour règle de ses actes.

Le Pape de l'Encyclique ne conteste d'ailleurs point l'efficacité des lois et des institutions. Il fait appel à leur autorité protectrice. Il est certain que les lois et les institutions, pourvu qu'elles s'inspirent d'énergie et de prudence, pouvent contribuer puissamment à la réforme des mœurs.

Four no citer qu'un exemple, où en serionsnous si le prix de la farine et du pain avait été abandonné, dans les conjonctures anormales actuelles, au libre jeu de la concurrence?...

REVUE DE LA PRESSE.

Les relations postales hollando-belges

Le XXº Slècle, qui donnait dernièrement un articulet sur la poste néerlandaise, insère la rectification

On nous communique la noie suivante que nous publions à itre decumentaire:

• La légation des Pays-Bas oppose un démenti formed à des suppositions laites demièrement par quelques journaix, que l'administration des Postes néer-landuises exercerait pour compte de tiers un contrôle sur la correspondance belge, originaire de France, envoyée aux Pays-Bas pour réexpedition suisséquente en Belgique.

• L'administration a été amenée à contrôler, uni-

L'administration a été amenée à contrôler, uniquement dans son propre intérêt, a'in de parer à des abus pratiqués par des intermédiaires internés belges qui réexpédiaient cette correspondance comme venant d'eux-mêmes, la faisant ainsi bénéficier de franchise de port.

LA JOURNÉE

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE

L'expédition scientifique organisée par le professeur Lumholtz de La Haye, dont nous avons parié précédemment vient de rentrer à Bandjermaein. De nombreux documents et échantillons concernant la flore et les recherches géologiques ont été recucilles par l'expédition. Après quelques jours de repos, Lumholtz et ses collègues, parmi lesquels en comple plusieurs savants suédois et norvégiens, continuera son voyage d'études par les îles Men-

Le commandement de l'escorte militaire a 46 confié au lieutenant Van Dyl.

EXPOSITION INTERNATIONALE

On annonce que le gouvernement des Indes néerlandaises prépare en ce moment une exposition internationale qui aurait lieu à Soerabaja immédiatement après la guerre.

La Ville et la Frovince LIQUE DE PRIÊRES POUR LA PAIX

Mercredi 26 janvier, en l'église de St-Nicolas, à 8 h., Messe en l'honneur de St-Joseph, patron de la Belgique, et communion générale.

L'après midi de 3 à 8 h., en la Chapelle de Poortakker, Rosaire perpétuel pour l'obtention de

la paix.

Dimanche 30 janvier, du midi à 8 h. du soir, en la chapelle de Poortakker, récitation en fla-mand du Rossire perpétuel. Tous les fidèles sont inclamment invités à participer à ces exercices de piété.

— UNE VISITE AUX MAGASINS DES MEUBLES
De Deyne, rue des Douze Chambres, 48, 50, 52, 56, d Gand, procure l'avantage d'y voir exposés des meubles de tout style, garantis, et d'un travail lini, à des prix modérés.

(1960)

PORMES DE TERRE

Les personnes qui déposent des plaintes au bureau, rue du Jambon 8, sont priés de se munir de leur carte de commande et de leur carte de ménage pour les maisons Américaines. (Communiqué.) CAISSE DE REPORTS

Le conseil d'administration de la Caisse des reports a arrêté le bilan de 1915, en séance du 12 janvier 1916. Cette année encore, par mesure de prudence, le conseil d'administration a décidé, qu'il ne sera pas alloué de dividende. Nous publierons les chiffres du bilan ainsi

que le compte des profits et portes.

— G. VAN PEENE, dentiste, rue de la Station, 17, (4629)

TRAVAUX DE SECOURS DES DARSES

Il est porté à la connaissance du public qu'aux travaux de secours exécutés aux darses ne sont admis que les chômeurs complets nécessiteux .

Tout ouvrier peut abandonner le travail aux darses pour accepter du travail temporaire, quelle qu'en soit la durée; il sera réadmis aux travaux des darses

dès que ce travail temporaire aura cessé. S'il s'agit de son travail habituel, au tarif ordinaire et avec un salaire minimum de 12 fr. par semaine, il est tenu de l'accepter, Au besoin, l'ouvrier chômeur

MAISON C. THIEME, marchand tailleur, rue

Quelle magnifique évocations Quels décors! Ouelle mise en scène! Cela dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, tant par l'intérêt du priet que par l'exécution technique.

Ce film est un des plus beaux, des plus impressionrints que nous ayons vus. Il ne contient aucun passage ennuyeux, aucune longueur inutile. La grande marque Ambrosio s'est montrée à la hauteur de sa réputation. . (Communique.)

HENRY KRAUSS dans: • LE BOSSU ». — Qui de nous n'a entendu parler du Petit Parisies Lagardère, luitant seuf contre dix spadassins, surmontant tous les obsideles, bravant tous les périls, et triomphant à la fin des plus redoutables adversaires!

It fallait HENRY KRAUSS, pour incorner ce personnage qui résume toute la noblesse, toute la gran-deur d'ame, tout le courage du héros de Paul réval. Ce sera pour le cinématographe une gloire d'avoir permis à des artistes d'élite de réaliser des personnages merveilleux qui resteront pour l'éducation des géné-tations futures comme des modèles de perfection ar-

AU VOLK

Le concert, organisé dimanche soir, par l'hormonie du . Volk ., dans la salle des fêtes du Vieux-Bourg, hwait attiré une assistance des plus nombreuses. Nous avons remarqué notamment la présence de MM. van den Hecke de Lembeke, président d'honneur de la société; A. Huyshauwer, membre de la Chambre des représentants; G. Eylenbosch; le Rév. abbé Coppens, directeur des Œuvres sociales; Ph. Do Munnynck, deputé suppléant; E. Yan der Motte, conseiller com-

Sous la direction de M. Henderick, l'Harmonie È exécuté avec brio, notamment, un fragment de ★ Verrezen », la superbe œuvre du distingué directeur, et une fantaisie sur la . Dame Blanche ». On également applaudi trois artistes de grand talent: Mille De Pessemier, MM. Geo. Dupon et Arn. De Munnynck. Bref, la soirée n'a été qu'un succès, du commencement à la fin, tout en l'honneur des orgapisateurs et de tous ceux qui y ont collaboré.
CORCOURS-EXPOSITION DE JOUETS

Avis important

Les exposants peuvent retirer leur diplôme au local des Sans Nom, 6 Place de la Calandre, mercredi prochain, 26 courant, entre 3 et 6 heures

FOOTBALL. -- CHAMPIOURAT DE GAND Racing Glub 3-A. R. A. Gantoise 0

Comme s'était prévu ce match a été suivi par turn x public, le nombre de speciateurs peut-être 2.500. L'arbitre Vermeeren ali, nuit les deux

équipes suivantes:
Racing Club: Noël, Parisis, Galens, Goeihals, Noel P., Meulders, Loore Parmentier, De Hoore, Do Graeve

A. R. A. Gantoise: Aerts, Maserect, Melruys, We-mel, Soudeyns, Duchene, Boudry, Van Overschelde, De Brouwer, Leemans et Vande Putte.

La Ganicise gagne le toss et joue avec le so'eil dans le dos, elle se mei de suite à l'attaque et le keeper du Racing doit arrêter deux shots dangereux. Le Racing fait une échappede et par suite d'un malentendu entre le back et le keeper de la Gantoise, De Graeve n'a nucune peins à laire énirer la balle dans le goar vide. Les deux équipes foni de belles milaques et risquent quelques shois au goar mais rien ne passe; une descente du Racing est sauvée à la dernière minute par Mehuys;

quelques shois au goar mais rien ne passe; une descente du Racing est sauvée à la demière minute par Mehuys; la Ganioise obtient un corner que bien donné proveque une melée devant le goal du Racing, mais la balle va finalement au-dessus. Le Racing obtient un frec klek pour fauie, celariei bien deuné par Parisis est désage en corner qui ne produit rien.

Pondant le premier time la Gantoise a obtenu trois corners contre deux pour le Racing.

Dès la reprise le Racing plus vite en action marqué son deuxième goal par l'entremise de De Hoore sur un râté de Mehuys après deux minutes de jeu; sept minutes après, le même jouchr marque un troisième goal hors de la portés du keeper. La Gantoise loin de se décourager, aitaque ferme et s'installe dans le comp du Racing, qui ne fait plus que quelques échappades. Le Racing fait son possible par gardar son goal intact ten quoi il réussi car plus rien n'est marqué. La Gantoise obtient un corner qui, bien donné, hait pénétrer la balle dans le goal, sur corner, nais l'arbitre n'accorde pas le point, le goal, sur corner, mais l'arbitre n'accorde pas le point, le mais ne peut traduire sa supériorité en goals. Pendunt le second time, la Gantoise est net e nent meil-leur mais ne peut traduire sa supériorité en goals.

Le Racing possède une équipe très homogène; la Ganioise a fait son possible, particulièrement Soudeyns et Duchène. L'arbitre Vermeeren a été lamentable ainsi que les linesmen qui n'étaient pas à fa hauteur de leur tâche; c'est dommage que de telles renconires soient si mai arbitré. Chassement général;

ssement général;

J. G. P. N. P. C. P. 6-3-1-12-9-7 6-3-2-1-22-9-7 6-2-2-2-10-9-6 6-2-3-1-10-12-5 7-2-4-1-10-16-5 2. A. R. A. Ganioise 3. Ganda 4. Eendrachi Vriendschap S. S. Alliance 7. Sporting Club (8. Sparia Autres résultais: 7-1-4-2- 8-26- 4 6-1-5-0- 5-30- 2

Racing Club IV 4—Sporting II 1'
Racing Club III 3—Racing Mel'e 1'
Racing Club (sc. II) I—Vriendschap III 4 Dimanche prochain se dispuiera au terrain du Ra-cing une rencontre très intéressante entre le Ganda et le Vriendschap, match qui donnera lisu à une belle lutte, vu la grande rivalité entre ces deux clubs; je crois tout de même à la victoire du Ganda qui par ses derniers résultats semble avoir retrouver son ancienna

Au terrain de la Gantoise se jouera un match élimina-toire pour son tournoi ou apposera les Verbenden à l'équipe des Véiérans de la Gantoise, cette équipe compie dans ses rauss quelques vioilles étoiles ce fooiball et remportera probablement la victoire.

Pour l'œuvre de Mile Orianne

Regu 20 francs, shrat man and the

FAITS DIVERS

TENTATIVE DE MEURTRE A DINANT. M. Arnold Capelle, de Leffe-Dinant, rentrant chez lui lundi vers 8 h., sperqui de fa lumière dans fa maison de M. Pire, ancien instituteur acquellement en France. Il s'étonna de la chose et alla avertir la belle-mère de celui-ci. Accompagné de ocite femme, il voulut s'approcher de la maison, forsqu'il lut sommé de ne plus avancer par un individu qui faisait le guet. Comme il n'obéissait pas à cette inconction, un coup de feu sut tiré dans sa direction. M. Capelle prit la fuite et alla exposer les laits aux autorités. Des policiers furent envoyés sur les laux et consta-tèrent que la malson de M. Pire avait été cambriolée.

tèrent que la maison de M. Pire avoit été cambriolée.

Le lendemain main, le parquet de Dinant procéda à une enquête minutieuse. Vers 2 h. de l'après-midi, comine les a ents Puissani et Du'ays perquisitionnaient chez un noamé Arihur Mazlier, octui-ci part la fuite, gana le grenier et les toits. Les agents poursulvirent l'individu et parvinrent à l'arrêter au nioment où il alfait disporture. Marlier se décendit én r. i puement. Il fut amené au cabinet du juge d'instruction, où il subit un long interrogatoire. Martier serait-paraît-il, un des auiters du cambriolage. Ses compliess ne tardéront pas à le rejoindre à fa prison de Dinant.

Arthur Martier a une forte mouvaise réputation à Dinant; il y a deux on trois ans, il était implieué dans le voi de iniues commis au préjudice de la Dinantiale.

the assez violent s'est déclaré mercredi soir, rue des Brasseurs, 5-7, à Nomur, dans les magasins des éloges supérieurs de la maison de commerce exploitée par Mme Veuve Depommier-Gerard, épicaries, mer-ceries, denreus céloniales, étc.

comment, dans un grenier du bâtiment de derrière

qui contient des brosses, terchons et autres objets

très combustibles. Activé par un vent violent qui

soullleit en tempête, il prenait des proportions telles

fou avait pris naissance, on ne suit encore

le voi de laines commis au préjudice de la Timpa-nise. Tout récement, it fut condamné pour bri-sologe.

M. Frick, bourgmestre, au nom de toute l'assemblée.

a adressé au jubilaire les félicitations les plus flat-feuses et les remerciements les plus vifs pour sa parti-tipaion aux affaires de la commune.

A Lacken, le Conseil communal de Lacken iena une séance vendredi sous la présidence du M. l'échevin Coelst, remplaçant le bourgme-ne em-

L'assemblée a repris la discussion relative aux sins communaux, et finalement les propositions des Collège ont été adeptées.

— Enlit, es même vendredi, a su lieu une séande publique du Conseil communal d'Andertecht, sous la

publique de M. Denis, présidence de M. Denis, Là aussi, en a voié la participation de la commune à la Société cooperative des magasins communaux de

l'agglomération bruxelloise. Et l'on a adepté, par 11 voix contre 8 abstantions, le rapport des sections réunies sur le budget de 1916.

le rapport des séctions réunies sur le budget de 1916,

— COLLISION ENTRE UNE VOITURE DE TRAM
ET UN CAMION. — Un socident grave s'est produit
sur la route de Schaerbeck à Vivorde. Un camion
chargé de sacs de chicorée, conduit par M. P..., dont
la famille réside à Vivorde, Marché-aux-Herbes, débouchait de la route de Dieghem vers 7 heures: du soir,
le camiomeur ne remarqua pas l'approche d'un iram.
A l'angle des chaussées de Schaerbeck et de Budg,
li pleuvait à verse. Le vent faisait rage. Le camionneur universa bravement la chaussée de Schaerbeck,
Mais le tram, arrivant à toute visesse, fonça sur le
camion et le démolit de forné en comble. Les brancards arrachés du véhicule furent entraînés per les
chevaux; ce prindunt qu'une personne se trouvant à chevaux; ce pendant qu'une personne se trouvant à côté du camionneur se jetait a bas de la voiture. Dans la trajectoire qu'elle décrivit, ses mains rencontrerent la trajectoire qu'elle décrivit, ses mains rencontrèrent le toit du tram auquel elles se gramponnèrent. Cet e personne y resin pendue jusqu'à ee que le tram eut stoppé. Par la violence de choe le camionneur fut projeté à bas de son siège. Ce fut por un lasard inoui qu'it ne roule pas sous les rouses du iram. Il fut blessé irès grèvement à le tête. La voiture du tram n. 53 dénailla. Toutes les vitues étalent brisées. Heureusement Pon r'eut pès d'accidents de person et a déplorer. Le malheureux P... fut transporte immédiatement dans Pétablissement Féix Nobels. En attendant Parrivée d'une civière on le pensa sommairement. dani l'arrivée d'une civière, on le pensa sommairement. Actuellement il est cu traitement à l'hôpital de Vilvorde. Son ésat s'est amélioré sensiblement. La poise a ouvert une enquêio a în d'établir les responsabilités.

- CONSEIL COMMUNAL DE KOEKELBERG. Le Conseil s'est réuni samedi soir, à 7 heures, sous la présidence de M. Bossart, bourguestre. Il adopte rapidement divers crédits, comptes et bud-geis des administrations charitables. On aborde la discussion du projet de création d'un

magasin communal et de la constitution, à cet offet, d'une coopérative intercommunale pour la vente et l'achat des produits.

M. Helliacks, dépose sur le bureau un ordre du jour où il développe les idées suivantes: La vente de denrées par les administrations communales est contraire à l'esprit de la Constitution. Je demande à ce que les négociants, vendant les mêmes produits que ceux débités dans les magasins communaux et du contrat communaux et du comité, soient, comme eux, exomérés des contri-butions directes, personnelles et de parene. Je demande qu'au pis ailer on réduise ces taxes de 50 p. c.

Ce que la population belgo réclame, c'est que l'on établisse des magasins centraux dans les villes capitales où les commerçants pourront se fournir au prix routant des dendées nécessaires à la vie, quit o à les revendre au public avec un bénéfice maximum fixé par les autorités

de suite; il y a urgence.

Le Conseil est de cet avis. On adopte.

On approuve également la conclusion d'un emprant de 37,500 francs pour faire face aux dépenses excep-tionnelles résultant de l'état de guerre.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL

W. T. B. - Grand quartier general, 23 janvier, officiel à 2 h. 40 après-midi:

se sont emparées, après une explosion de mine fructueuse, de la position ennemie la plus avancée, sur une largeur de 250 mètres. Nous avons fait 71

da tranchée ennemi, après un court combat de gre-

nades à main.

Communiqué français.

IW. T. B. Paris, 23 janvier. - Officiel de samedi,

Au cours de la nuit, notre artillerie a dirigé quelques coups sur des colonnes de ravitaillement et des groupes de travailleurs ennemis, en Belgique, en Champagno et dans les Vosges. Ailleurs, la nuit a été calme a été calma !-

Officiel de samedi soir, à 11 heures:

Combats assez violents d'artillerie dans plusieurs secteurs. Notre feu a été surtout efficace au nord de l'Aisne, dans la région de Berry-au-Bac, au front de Lorraine et dans les Vosges (vallée de Poutroye).

Communiqué anglais. Londres, 23 fanvier. - Rapport de Sir Douglas

Haig, en date de samedi: Près de Fricourt, activité réciproque de l'artillerie. Nous avons bombardé avec succès des ouvrages défensifs ennemis près d'Hulluch, Richebourg et Pilken. Près de Comines, l'ennemi à fait sauter une mine qui a causé qu'elques dégâts dans nos tranchées.

FRONT ORIENTAL:

W. T. B. - Grand quartier général, 23 janvier,

officiel à 2 h. 40 après-midi:

Au front Oriental et aux Balkans, situation in-

Communiqué autrichien.

Pruth, nous avons fait sauter, avant-hier soir, à l'aide de mines, une tranchée russe; des 300 hommes du fort détachement d'occupation quelquesuns à peine ont pu échapper à la mort. La nuit d'hier, et aujourd'hui, nos troupes ont délogé l'ennemi d'un de ses retranchements dans le même secteur. Au N.-O. d'Uscieczko, un pont organisé défensivement par nous est depuis un long temps l'objet de nombreuses altaques russes. Presque chaque jour on s'y bat en corps-à-corps. Les braves désenseurs arrêtent tous les assauts. Au sud do Dubno, après une forte canonnade préliminaire, l'ennemi a altaqué ce matin tôt nos positions.

A de nombreux endroits du pays, les armes ont été déposées. Au front N.-E. du Monténégro, ces derniers jours, plus de 1500 Serbes se sont rendus. Nos troupes ont pris possession des ports de l'Adria-

Communiqué russe

W. T. B. St-Pétersbourg, 23 janvier. - Officiel

Dans la région de Tannenfeld (I kilom! à l'ouest de Lennewarden) les Allemands ont tiré sur nos tranchées avec des bombes à gaz. Au nord de Czar-torysk l'ennemi a tenié sans résultat de reprendre les hauteurs occupées par nous. En Galicie, à la Strypa moyenne, nous avons repoussé une tentative ennemie d'approcher de nos lignes. Au cours inférieur de la Strypa et au Dnjestr nous avons attaque l'enet le village Dublowta (14 kilom. au S.-E. de La-

1 13. 3. 10. 10.

tacz). Le dit village est déjà en nos mains. Au N.-E. de Tchernowitz, l'ennemi a fait sauter quatro mines à proximité de nos tranchées. Il s'y développe un combat sicharné.

Communiqué turc

.W. T. B. Constantinople, 23 janvier. - Officiel da samedi soir:

Hier, un de nos avious la survolé Ténédos et y a ancé avec succès des bombes sur les hangars à avions et le camp de l'ennemi.

Hier matin, un navire de guerre ennemi a bomhardé pendant quelque temps les environs de Sedd-

Rien de nouveau des autres fronts.

FRONT SUD-OCCIDENTAL

Communiqué antrichien

W. T. B. - Vienne, 23 janvier:

A la tête de pont de Tolmein, dans le secteur occidental de la crête carnique ot à quelques endroits du front tyrolien, il y a cu des duels d'artillerie, Dans la région de Flitsch, nous avons repoussé, sur le versant du Rombon, l'attaque d'un faible détachement ennemi. Un do nos aviateurs a jeté des

Combats intermittents d'artillerie sur tout le front. Les batteries ennemies ont chusé quelque dommage à des localités, spécialement dans la vallée de la Suganta. Notre artillerie a détruit l'Hôtel de Lafraun, occupé par l'ennemi, et dispersé des détachements ennemis dans les vallées San Pellegrino (Avisto), et Corvaiu. Dans la région de Flitsch et sur le Sleme (Krn), petits engagements avorables d'infanterie. Au Karst un de nos détachements, qui s'était ayancé devant les lignes adverses, dans le but d'entraver les travaux de défense de l'ennemi, réussit à s'emparer de fusils et de grenndes.

Un avion ennemi a jeté des bombes sur Dogua (vallée Fella supérieure), mais sans causer des dégâts.

L'explosion de Lille

Un correspondant d'un journal allemand donne les détails suivants au sujet de la récente explosion d'un dépôt de munitions à Lille :

calle di s'élait produite dans une partie de la cia-delle, située au sud et assez loin hors de la ville, dans un dépôt de munitions élabit dans une casemale. J'y fus. Tout ce que J'avais vu dans le centre de la ville es maisons qui s'étaient ofondrées et des containes e ménages avaient tout perdu. La rue Nationale et la rue de Solferino ofiraient

un aspect lamentable. Des habitants couraient à droite et à gauche s'enquérir du sort de leurs amis et de leurs connaissances. Des maisons emières s'étaient effondrées; d'autres avaient leur toit enlevé; quanti é de murs étaient crevassés. Je vis des gens blessés, trainant derrière eux les débris de leur mobilier, des chaises, des l'ils, des pendules. Des camions conduils par des soldais allemands transportaient des meubles accompagnés par leur propriétaire que fa catastropho laissait sans un toit pour s'abriter. Peu après, le service des ambulances allemandes commençà à déblayer les ruines et à retirer des décombres les corps des Tout un côté de la rue de Douai a disporte Rien

n'existe plus de ce qui formait hier une vaste cité ouvrière; il n'en reste que quelques murs memogant

Vai vu ceite cité où environ deux cents maisons et plusieurs fabriques ont été détruites. Une excavation, sorie d'entonnoir aux dimensions gigantesques, y mon-tre la piace où se trouvait la casemate. On estime qu'une cinquantaine de morts ont été retirés des ruines. >

du bombardement de Nancy, par un Taube, pendant la nuit, rapporte que les habitants ont été réveillés en sursaut par le tonnerre des canons de défense. Un Taube nyant réussi à survoler. Nancy, avait lancé quatre bombes. Une maison a été incendiée.

L'affaire du « Persia "

tion américaine à Vienne qu'aucun sous-marin autrichien n'est en cause dans le torpillage du Persia

A. Salonique

druple Entente s'élage devant le port de Salonique; elle se compose de dix à douze grosses unités et de quinze à vingt pelits navires de guerre, parmi lesquels de croiseur russo Askold. Le blocus du port est très sévère et les vaisseaux de guerre sont protégés contre les attaques des sous-marins par un filet en fil de fer tendu dans la mer.

Les munitions américaines

Washington, 21 janvier. - La proposition tendant à interdire l'exportation des munitions de guerro a étó examinée par la commission sénatoriale des affaires étrangères. Elle a été renvoyée

ministres qui a duré quatre heures. On s'est occupé surrout du corps expéditionnaire en Albanie, que l'on a considéré comme menacé de trois côtés: Scutari, Ochrida et Monastir. Il a été décidé de résister jusqu'au bout à Vallona, mais de régler les autres opéraions en Albanie sur les événements de Salonique et d'accord avec les Alliés.

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne:

On mande de Berlin à la Gazette de Lotogne:

Le ministre austre-hongrois Otto, chargé de conduire les négociations de puix avec le Monténégro, n'est pas encore acrivé à Conduis. Les négociations n'ont donc pas été ouvertes en réalité. Il ne peut donc être question d'une rupture de ces négociations ni de leur non acceptation par le roi Nikità. Il est vrai qu'une parité de l'armée monténégrine a relusé de se tendre et s'est opposée à ses officiers qui voudaient lui faire entendre que le gouvernement était d'accord sur la capitulation. Il s'agit donc de la rébellion de quelques détachements de troupes cui le doit pas étonner de la part des Monténégrins, mais dont les conséquences auront bienfêt dispans.

Une dépêche d'Amsterdam annonce que le Petit Parisien et La Liberté auraient été saisis par la censure, pour aveir publié un communiqué du consulat monténégrin à Paris, qui expliquait l'armistice. Les journaux français protestent contre l'arbitraire de la censure.

On sait qu'en vertu de nouvelles dispositions des autorités, les journaux français ont actuellement toute latitude de publier des articles et informations, sans passer par le contrôle préalable de la censure, mais que celle-ci s'est réservé le droit de saisit tout journal dont un article affecterait un caractère discutable

Paris, 22 janvier. - Les avances de l'Entenie au Monténégro s'élèvent, y compris la valour du parc d'artiflerie, à 750 millions de francs en chiffres ronds. Dans cette somme ne sont pas comprises les avances en espèces faites par la Russic avant la guerre.

L'Agence Stefani dit : «Le roi du Monténégro et le prince Pierre ont passé par Brindisi se rendant à Lyon. Le prince Mirko et trois ministres sont restés au Monténégro.

Une dépêche de Lyon, 22, dit que la reine ct les princesses sont arrivées en celle ville.

Paris, 22 janvier. - Le correspondant du Journal au Monténégro s'est entretenu, le 12 janvier, avec le roi Nicolas. Le souverain lui a fait la déclaration

« La situation est devenue intenable pour nous. Je fuite contro un enaemi dix fois supérieur en nom-bre. La valeur de mes troupes est au-dessus de tout éloge, mais il y a aujourd'itet cinq jours que mes sol-dais n'ont plus mangé. Que veut-on que je fasse dans de parcilles conditions? Si les Alliés ne viennent pas mon secours, si leur floite n'attaque pas les Autrichiens à revers, je us sais ce qu'il adviendra de nous. Depuis quelque temps, nons no recevons plus guera de vivres. San-Giovanni-di-Medua, n'est pes suifisammeni protegé. Les Autrichiens coulent les naures qui nous amèneni ce qui nous est absolument indispe sable. Hier encore, le « Brindisi » apicincii 400 de mes recrues ei 400 tonnes de grains: tout est au fond de la mer. Que faire? Annoncez que si l'on ne me ravi-millo pas immédiatement, je ne puis p'us maintenir la situation.

Le correspondant ajoute qu'il s'est rendu ensuite à Scutari, où il a apprès la reddition du Monténégro le soir même de son arrivée.

SUR MER

Flessingue, 23 janvier. - A bord du paquebot Princesse Juliana sont arrivés ici avec le capitaine et 15 hommes de l'équipage de vapeur Apollo de la Compagnie Nécrlandaise de Navigation. L'Apollo venait de la Méditerranée à Amsterdam, lorsque hier, à hauteur du bateau-phare Galloper, il toucha une mine et coula en un quart d'heure. Le pilote et deux hommes d'équipage se noyèrent. Les 16 autres hommes se réfugièrent sur le bateau-phare, où ils furent pris à bord du Princesse Juliana.

Copenhague, 21 janvier. — Un vapeur appartenant à la Wilson Line a été récemment broyé par les glaces dans la mer Blanche. Vingt hommes de l'équipage ont péri; 3 matelots seulement ont réussi à gagner, avec énormément de peine, un navire de garde russe, qui les a amenés à Alexandrowsk.

Christiania, 22 janvier. - Le vapeur norvégien Kong Helze - premier navire de la nouvelle ligne de navigation Fromsö-Alexandrowsk qui ait pris la mer - est arrivé à Vardo.

Les passagers annoncent que 32 grands navires de transport sont bloqués à Alexandrowsk et attendent l'arrivée des brise-glaces pour être dégagés. Près d'Arlow, 27 navires sont également bloqués par les glaces. Christiania, 22 janvier. - On annonce de Fre-

derikshald que trois grandes mines, vraisemblable-ment d'origine anglaise, ont échoué à la côte et ont été repêchées par le torpilleur de garde. On mande, d'autre part, de Stromstad, qu'un grand nonbre de mines flottantes dérivent le long do la côte, depuis Bohuslan jusqu'à Strömstad.

Studie van den Notaris DE MULDER, te Gent, Si-Michielstraat, nr 5

AANMERKINGEN: De ziidagen des verkooping, goe-eren Aalgi, Denderhautem, Erembodegem, Hekelgend n Welle, zijn de volgende:

Intel: Woensdag 9 Februari 1916 Verblijf: Woensdag 16 Februari 1916, telkens om 2 ure namiddag, ten Gasthove « De Vier Winden », te Aalst, Keizerlijkeplaats, 67.

Madame Jules DE SLOOVERE-HANUS: Mademoiselle Palmyre DE SLOOVERE; Monsieur et Madaine Gaston DE SLOOVERE et leurs enfants Nélly, Jules et Louis; Monsieur et Madame Ernest DE SLOOVERE; Monsieur Robert DE SLOOVERE; Monsieur Honoré DE SLOOVERE, ses enfants et

Monsieur Honoré DE SLOOVERE, ses enfants et petits-enfants; Monsieur Paul DE SCHRIJVER-DE SLOOVERE, ses enfants et petits-enfants; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Joseph DE SLOOVERE; Monsieur et Madame Aimé DUCATILLON-HANUS et leur fille, ont la profonde douleur de votts faire part de la perte perforable qu'ils vigneent d'énequeur en la personne de

irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MORSIEUE

Georges-Marie DE SLOOVERE Conseiller communal de la commune de Cray-hautem

feur bien-aime fils, frère, beau-frère, oncie, neveu et cousin, ne à Cruyshautem, le 21 Mars 1878 et y pieusement décédé, le 23 Janvier 1916, muni des Secours de Noire Mère la Sainte-Eglise.

Le service solennel, auquel vous étes prié d'assister aura lieu en l'église paroissiale de Cruysheutem, le Mercredi 26 Janvier, à 10 heures.

Réunion à la mortuaire, à 9 1/2 heures.

Des aumônes seront faites aux pauvres de la paroisse.

SOUVENEZ-VOUS DE LUI DANS VOS PRIERES.

Les amis et connaissances qui n'auraient pas rect de leitres de faire purt, sont priés de considérer le présent avis commo en tenant lieu. (1997)

MARCHE FINANCIER.

BOURSE DE NEW-YORK. — Séance du 21 janvier. — La tendance est ferme à l'ouverture de la séance. Après des mouvements en sens divers, les cours de clôture sont irréguliers. BOURSE DE PARIS. - Séance du 21 janvier. -

Rente française 3 %, 62.60: Emprunt 5 %, 88.55; Extérieuro espagnole 5 %, 88.55; Crédit Lyonrais, 995; Rio-Tinto, 1,589; Cape Copper, 68; Chino Copper, 316; Utah Capper, 40.50; Tharsis, 148; Lena Goldfields, 39; Jagerstoniem, 75.50.

fields, 39; Jagersfontein, 75.50.

BOURSE DE LONDRES. — Scance du 21 janvier.

— Censolidés anglais 2 ½, %, 59 1/8; Argentin 1886, 96; Brésilien 1889, 45 1/2; Russe 1906 5 %, 84; Canadian Pacific, 183 3/4; Erié, 40 7/8; Union Pacific, 142 1/8; United States Steel Corporation, 87 1/4; Anaconda, 18 3/8; Rio-Tinto, 55 7/8; Chartered, 10 sh, 6 d.; De Beers, 9 7/8; Golfields, 1 1/2; Rand Mines, 4 1/4.

CHANGE, - Paris, 20 janvier: Parité Londres
New-York with fit of tercent! 25,22 27,03
New-York with fit of tercent! 26,67 173.—
Italie a re-p optimized 200,67 173.—
Italie a re-p optimized 200,60 1557.—
Hollande for first and 130 160.—
Copenhague of re-p optimized 130 160.—
Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—
Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—
Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200,00 of 160.—

Siockholm 197 1 51 200.—

Siockholm 197 1 51 200.—

Siockholm 197 1 51 200.—

COURS DE CHANGE A AMSTERDAM. — 21 innvier: Londres, 10.78 1/2; Berlin, Hambourg, 41.87 1/2; Paris, 38.60; Suisse, 43.75; Vienne, 28.35; Copenhague, 61.40; Stockholm, 62.25; Christiania, 67.25 163,85; Scandinavie, 65.55 à 65.67; Italia, 37.05 à 37.55;

du Soleil. 13. Cand. . . .

AU THÉATRE PATHÉ

qu'un instant l'on redouta qu'il ne se communiquest aux madsons voisines. Houreusement, une rapide intervention des pompiers empêcha qu'il en fut ainsi. Après un travail acharné d'environ une heure, tout danger avait disparu. Les préjudiciés évaluent les dégâts à une vingtaine de mille francs. Ils sont couverts par l'assurance ()

ARC. M. E. DE STAERCKE-JOURET, SOC. AN. 8. rue du Gouvernement, Gand Spécialité de Vin blanc pour le Saint Sacrifice de la Messe. (4139) - CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER. -

120 kilomètres de cette ville, un train de voyageurs a été attoint par une avalanche. Deux wagons ont été précipités dans un ravin de 19 mètres de profondeur et complètement pulvérisés. Quatorze personnes sont mortes et beaucoup sont blessées, - L'INCENDIE DE MOLDE. - On mande d'Aalesund 22 janvier que l'incendie put être circonscrit à 4 heures du matin. Des bateaux chargés de vivres et

de vêtements sont partis d'Aalesund. Les dégâts s'élèvent à 2 millions de couronnes. Une soixantaine

de maisons sont détruites. La misère est grande, car

c'est surtout la population laborieuse qui a été atteinte

Une tiépêche de Sydney (Australie) annonce qu'à

et les dégâts n'étaient pas assurés. On mande d'Anlesund:

vetements et des vivres.

perits produits.

Quantité de personnes n'ont pu se sauver de leur domicile qu'à toute extrémité et à demi vêtues. Lorsque la population se rendit compte qu'on ne pouvait plus rien sauver, une panique effroyable s'éleva. Des enfants et des adultes couraient en pleurant, cherchant leur famille. Il semble que personne n'ait péri. Le dernier télégramme de Molde est arrivé à Aalesund samedi à 2 heures du matin. A ce moment, la plus grande partie de la ville n'était plus qu'un vaste mer de feu ayant dévoré d'ijà une pharmacie, deux grandes métairies, des brasseries, des boulangeries, le grand hôtel Victoria et l'ancienne maison historique des gildes. On estime jusqu'ici les dégâts à cinq millions de couronnes au moins. Longtemps après minuit, les flammes s'élevaient encore à grande hauteur. Deux torpilleurs vinrent d'Aalesund: les hommes d'équipages participèrent aux travaux d'extinction. En outre, des navires ont été envoyés avec des

D'après une dépêche de Christiania, le fait que l'incendie s'est déclaré en deux endroits différents donne credit à l'hypothèse d'un attentat. Des 3,000 habitants, 1,000 sont sans abri. Environ 146 maisons sont détruites. Les sinistrés ont trouvé provisoirerefuge dans les grands hôtels actuellement vacants et qui ont été épargnés,

Deux tremblements de terre ont détruit 38 maisons aux environs de Samacany. Il y a 4 tués, 8 blessés, 7 disparus. - UN TRAIN DANS UNE TEMPETE DE NEIGE. - A 120 milles de Washington Scatle, un train a été surpris par une tempête de neige. Deux wagons

sont tombés dans un ravin, à 90 mètres de profondeur,

- A JAVA. - De fortes inondations sont signalées.

L y a 14 tués et de nombreux blessés, CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR DE CASSATION Réglementation de la fabrication du pain Il existe à Gand un règlement communal displosant qu'il ne peut êire fabrication par les boulangers que du et portant interdiction de fabrication de

L'art, a de ce règlement énonce que le bourg-tesire a le droit d'autoriser cependant la fabrication du pain blanc.

Ce règlement n'est pas applicable aux pâtissiers, qui ont donc le droit de fabriquer le pain blanc et les petits produits.

La Cour suprême a cu à se prononcer sur la légalité du susdit règlement.

Le recours introduit était fondé notamment sur les movens suivants:

noyens survains:

10 Que semblables dispositions réglementaires poraient at cinte à la liberté de commerce;

20 Que spécialement l'art, 3 susvisé constituit un
convoir aubusif.

La Cour, rencontrant ces divers moyens, a décidé que l'absence de l'approbation par l'autorité supérieure n'empêchait pas le règlement d'avoir force de loi; qu'en mauère de réglementation de la fabrication du pain et de verie des dennées alimentaires, l'autorité communale avait un pouvoir absolu; qu'enfin l'art, 3, fût-il illégal, no venait pas détruire la disposition de l'art, ter réglant la fabrication du pain, art, 1er seul attaqué du reste.

La Cour suprême a donc rejeté le pouvoi introduit,

NECROLOGIE NECROLOGIE

Un service functore sera calchré par M. le chanoine
Van den Cheyn, Directeur de l'Association de l'Adoration Perpétuelle et de l'Œuvre des Egiteus Pauvres,
et Délégué de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de
Gand, en la chapelle explatoire du Très Saint Sacrement, Vieux Quai au Bois, 52, le Vendredi 28 cottrant, à 11 1/4 h., pour le repos de l'âme de Madame
Emma-Marie Papoians de Morchoven, leur bien-aimée
et vénérée Supérieure Générale, pieusement déci dée
après avoir roçu les Sacremenis de Notre Mère la
Sainto Eglise, dans leur maison de Watermael, près
Bruxelles, le 2 Janvier 1916, à l'âge de 72 ans,
dans la irente-septième année de sa profession religieuse.

- Un des avocats les plus distingués du barreau de Liège, M. Emile Pety de Thozée, vient de mourir à l'âge de 48 ans.

à l'age de 48 ans.

On nous annonce, de Bruxelles, la mort de M. Adrien Rosman, y décédé picusement le 15 janvier, à l'âge de 88 ans. Le regretté défunt était président d'honneur du Pèlerinage National Belge à Notre-Dame de Lourdes, Président général de l'œuvre des Xavéricas et Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. Il était décoré de la Croix «Pro Ecclesia et Ponifice», de la Croix «Bene Merenti» et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II. Il était très connu et très vénére parmi les hommes d'œuvres.

d'œuvras. — Le marquis Zonon de Résimont de Bempt, bourg-mestre de Moreenet, ancien capitaine des zouaves pon-tificaux, est pieusement décédé à Moresnet neutre, il

y a quelques jours.

Il clait candidat en philosophie et lettres à Lou-Il cisit candidat en philosophie et lettres à Louvain, lersque l'appel de Pie IX en 1860, l'arracha à
ses études pour le porter à la défense du Saint-Siège.
Il fut de Cartelfidardo, de Meniana; il était vénéré
comme l'un des plus glorieux survivants de l'épopée.
En 1870, il ditigeant la défense de Civita Castellaue,
nyant sous ses ordres qu'une compagnie, sans une
pièce de canon. Pendant 3 heures, il se laissa bombarder et ne se rendit qu'après avoir brûlé sa der
nière cartouche.

BRUXELLES - LES CONSEILS COMMUNAUX. - Le Conseil

communal de Saint-Josse-ten-Noode s'est réuni seance extraordinaire, vendredi soir, pour congratuler M. l'échevin Edmond Latour à l'occasion du XXVe anniversaire de son entrée au Conseil.

Sergysols appuie les dires de M. Hellinckx.

Van Huffel voudrait voir les projets adoptés

Communiqué allemand.

Près de Neuville, (au nord d'Arras), nos troupes

Français prisonniers. Dans les Argonnes, nous avons occupé un élément

Nous avons lancé des bombes sur les installations militaires à l'est de Belfort,

à 3 houres de l'après-midi:

Nous occupons l'entonnoir.

Communiqué allemand

W. T. B. - Vienne, 23 janvier: Sur la hauteur Dolzok, au nord de Bojan, au

Le désarmement des Monténégrins se poursuit. tique Antivari et Dulcigno.

nemi, qui occupait les hauteurs au nord de Jazlowice

bombes sur les magasins des Italiens à Borgo. Communiqué italien W. T. B. Rome, 23 janvier. - Officiel de sumedi:

c En parcourant la ville, je vis les premiers effets de l'explosion. Des milliers de vitres s'étaient brisées sur les pavés des rues et des places. Partout s'étaient formés des groupes de gens plains d'offroi qui discutaient la catastrophe.

n'était rien, comparé à la misère et à la consternation qui régnaient dans les quartiers cuvriers voi ins de la gare du Sud. Je demandai à connaître le nombre des moris: on me répon il que les sentinelles, ces hommes du landsturm, avaient été déchiquetées et projetées au loin. Des morts avaient été ensevelis sous les maisons qui s'étaient effondrées et des centaires

Le bombardement de Nancy Paris, 22 janvier. - Le · Petit Journal », parlant

Le gouvernement nustro-hongroise a informé la léga-

Salonique, 21 janvier. - La flotte de la Qua-

à une sous-commission. L'expédition d'Albanie Le 21 courant a eu lieu à Rome un conseil des

La capitulation du Monténégro

COURS DE CHANGE A ROTTERDAM: — 2T jang-mer; Londres, 10,74; Berlin, 41,82 1/2; Paris, 38.50.

18 versements du Com. prov. 2,240,000.00 Débiteurs divers: Les 4 communes de la région pour le 1/10 des secours distribués aux sans-travail habitant leur territoire 169,254.00 Payement fait pour compte du Com. Local d'alimentation 10,000,00 Intérêis de banque

Fr. 2,421,163,98

434,781.00

145,810.75

3,920.00

162,000.00

102,500.00

253,219.00

200,174.23

Fr. 2,421,163.98

DEPENSES Bons de marchandises remboursés jusqu'au 30-9 fr. 1,118,759.00 Secours en espèces distribués aux sans-travail nécessit. occupés p. l. Administrats communs à des trawaux d'utilité publique Bons encore en cours Créanciers divers Secours dûs sur les sommes reçues

du Com. Prov. pour l'assistance aux chômeurs du 11 au 30-9: 1º aux indépendants et mutualistes (à remettre en bons, chiffre approximatif) 2º aux syndiqués (idem) 3º aux sans-travail occupés par les.

Administrat. communales y compris le solde des semaines précédentes (à payer en espèces, chilire approximatif) Disponible au 30 septembre

G. — Enseignement spécial à l'intervention des soustravail nécessiteux. Le Comité spécial d'aide aux sans-travail nécessiteux de Gand-Groupe comprit dès le début qu'il ne suffisait pas de distribuer des secours aux travailleurs dans le besoin; un devoir lui incombait: celui d'empê-

cher les sans-travail de contracter des habitudes de paresse et d'oisiveté en leur procurant une occupation instructive et féconde.

Déjà, dans la séance du 9 juin 1915, Monsieur le Président attimit sur ce point l'attention des membres du Comité et les invitait à se préoccuper de l'organisation de cours et de conférences destinés à favoriser le développement intellectuel des sans-travail.

Par ses instructions du 24 juin et du 8 juillet, le Comité National élargit ce modeste programme et engagea les Comités Locaux à créer un véritable enseignement en vue de former e une jeunesse ouvrière capable, possédant un capital de technique et de science indispensable aux bons ouvriers ..

Il ne s'agissait, dès lors, plus de fournir aux sanstravail une occupation intellectuelle générale, mais de créer à leur intention un ensemble de cours, adapté à leur degré d'instruction et de nature à combler les lacunes de leur éducation professionnelle.

A cet effet, le Comité s'informa auprès des syndicats

et des associations professionnelles gantoises des imperfections du travail de l'ouvrier gantois, de leur cause et des moyens les plus aples à y porter remèdo. M. Varlez, président du Fonds intercommunal de chômage se chargea de porter cette question à l'ordre du jour de la réunion des Secrétaires de ces diverses associations et de faire rapport sur leurs désirs.

De son côté, le Comité central des Association Professionnelles Libres soumit au Comité le programme des cours qui, à son avis, seraient les plus utiles aux sans-travail de l'agglomération.

En possession de ces deux documents et de la note de M. Camille Huysmans sur l'organisation des cours aux chômeurs à Bruxelles, le Comité aborda

Feuilleton du BIEN PUBLIC du 23 Janvier 1916 (24)

L'aumône fleurie

B. de BUXY

La belle saison amenait des étrangers à San-Vérôme et sur les plages environnantes. Ainsi que l'avait dit Mile Paloumbo, les deux marraines de Marie-Madeleine allaient vendre à cette clientèle les flours dont

leino affaient vendre à cette circulète les flours dont elles s'étaient composé un assortiment tout l'hiver, Quand elles pariaient, dignes et modestes, avec la lourde corbeille chargée de leur fragile marchandise, Marie-Madeleine les suivait par la pensée jusque sur la plage; elle croyait les voir circuler le long des cabines, parmi les clients indifférents, peut être mo-queurs. Et cette image lui était si pénible qu'elle n'aurnit

queurs, Et cette image un ciait si pennite qu'elle n'aurait pu la supporter, si elle n'avait été soutenue par la pensée qu'elle aussi aliait travailler, prendre sa part de dévouement et d'abnégation.

Le lendemain même du jour où elle avait recu la réponse de M. Héroux, alors qu'elle était encore indécise sur la manière dont elle communiquerait cette let re aux Manségur, Mile Salomé lui dit:

— Yorgi nous a donné une commission pour vous, Marie-Madeleine.

Elle et sa sœur rentraient, rapportant leur ponier vide, mais les yeux éteints et les paupières rougies par la fatigue de leur expédition. — Qui est Yorgi? demanda Maris-Madeleine à qui

te nom ne rappelait rien de précis.

Guilhem n'était pas encore sorti de sa chambre; dle avait passé la matinée seule dans la salle, à découper des os de sèche en forme de boutons de fleurs, et à dévider la frangeite de soie dont ses cousinss faissient le feuillage de teur bruyère. Mile Jacobé

- Yorgi est le pastouret de l'Aumône-Fleinie, colui que vous avez vu chez nous, tout en arrivant, en train

nous vendre des coquilles. Marie-Madeleine leva aussitôt la têle. — Il avait un message pour moi de ses maîtres?

— De Mile Palorambo. Voilà comme il a dit: « Si
voire damigelle a reçu ce qu'il fallait, maîtresse Paloumbo la demande rout de suite, pour travailler aux

robes de confirmation de la pritione.

Ce qu'il fallait, c'est la réponse de mon onclé, lit Marie-Madeleine un quitant son sière d'un air

la discussion générale de la question et adopte, saul quelques légères modifications, les conclusions du rapport de M. Varlez. Il décida en conséquence de eréer des cours d'enseignement professionnel, ménager et général complémentaire; d'organiser des con-férences-causeries, d'installer des salles de lecture avec hibliothèque, d'osfrir aux sans-travail des gélassements et même des séances sportives.

Il admit, toutefois, avec te rapporteur, qu'on ne pourrait décréter l'obligation scolaire pour les chômeurs, avant d'avoir la certitude de pouvoir donner à tous l'enseignement qu'ils demandemient

Il fallait donc, d'abord, faire le relevé des cours existants et cinblir le nombre des élèves qu'ils pourmient encore recevoir.

A cet esset, le bureau du Comité convoqua, à sa séance du 27 juillet, les représentants des principaux établissements d'enseignement professionnel, lant public que privé. Assistaient à la réunion: Mme Cornelis, directrice de l'école professionnelle communale pour jeunes silles; Mlle De Stoop, directrice de l'école proessionnelle Notre-Dame; MM. Vangler Stegen et Veroove, président et directeur des écoles Carels et Nicaise; Derre, directeur de l'école du livre; Vanderlinden, président de l'école St-Antoine; Cauterman, directeur de cet établissement; de Hemptinne, prési-

industrielle de Gand. Il résulta des renseignements fournis par ces diverses personnes que le nombre des élèves des cours réguliers d'enseignement professionnel était plus grand qu'en temps normal et qu'il était de toute impossibilité d'augmenter encore le nombre de leurs auditeurs. Il fallait donc organiser des cours nouveaux, spécialement destinés aux saus-travail. Une partie de ceux-ci so donnerait dans les locaux existants. Pour le surplus, il faudrait en aménager de nouveaux et se procurer le matériel nécessaire

dent de l'école St-Luc; De Laere, directeur de l'école

Pour l'enseignement d'économic domestique, le Comité procéda de la même façon. A sa séance du 31 juillet il réunit les délégués des écoles ménagères: De Vrije Huishoudschool, Lange Steenstmat; De Vrije Huishoudschool, St-Lievensstraat; de Zusters der Kindschheid Jézus. Meulesteedschesteenweg; de Zusiers van O. L. V. Presenatie, Zuidstraat, Ledeberg; de Zusters van het H. Hart, St-Pieters-Aalststruat; de Grijze Zusters, Kiekenstreet; de Zusters van H. Jozef, Gestichtstrant, Gendbrugge; l'Ecole professionnelle ménagère communale.

Le résultat de cette dernière enquête fut plus favorable. Une grande partie des classes ménagères étant disponibles presque toute la journée, il en résulta que le Comité pourrait en disposer le matin et l'aprèse midi afin d'organiser des leçons de cuisine, de lavage

et de repassage. Pour l'enseignement primaire et complémentaire, le Bureau se mit en rapport avec MMt De Bruynes, échevin de l'instruction publique de Gand, Van Cleemputte, bourgmestre de Mont-St-Amand, Verdonck, bourgmestre de Gendbrugge, Latour, bourgmestre de Lodeberg et De Paope, délégué de l'enseignement privé catholique.

Il fut décidé que pour cet enseignement on se serait borné à étendre les cours du soir existant dans presque toutes les écoles. Un grand nombre de chêmeurs pourraient aisément y trouver place. Les leçons se donneraient de 6 à 8 après les heures de cours pour enfants.

La grande difficulté de l'organisation résidait, de l'avis de tous, dans le recrutement d'un personnel enseignant capable et expérimenté. M. Fecheyer, commissionné spécialement par l'Administration communale de Gand pour organiser cet enseignement dans les écoles officielles, proposa de faire appel aux instituteurs pensionnés et intérimaires. Ceux-ci remplaceraient les instituteurs en fonction cans une partie de leurs leçons pentiant le jour, afin de leur permettre the donner le soir une ou deux heures de cours nex. sans-travail. Cette proposition, mise à l'étude dans les diverses communes de la région et dans l'enseignement privé, sembla destinée à aboutir à un résultat favo-

Le Comité s'est adressé, pour l'organisation de ses conférences, aux Extensions Universitaires locales: Het Hooger onderwijs voor 't Volk, uitgannde van de Gentsche Hoogeschool; de Katholieke Hoogeschooluithreiding, et les sections de conférences du Willemsfonds, du Vooruit et de la Fédération des Voyageurs de commerce. Toutes ces œuvres lui ont promis leur concours. Quelques-unes ont déjà transmis une liste de sujets qui semblent devoir iniéresser spécialement les sans-travail.

Le Bureau s'est nussi mis en rapport avec les personnes de la ville qui possèdent des collections de dichés pour projections lumineuses et qui sont an donner des causeries descriptives de leurs 'état de voyages. De nombreux concours wont acquis au Comité et colui-ci sera par là en mesure d'organiser un véritable cours de géographie populaire.

Notre œuvre s'est enfin préoccupée de fournir aux sans-travail une lecture conforme à leurs godis et à teur degré d'instruction. Les livres lui seront fournis par les bibliothèques du « Willemsfonds », du idslands a et de « Vooruit ». Ils scront DIOsés danss des locaux où les sans-travail pourront les lire et les feuilleter pendant les longues soirées d'hiver, Alin de rendre la fréquentation de ces salles de lecture plus agréabale, le Comité a songé à y déposer des collections de revues et de journaux illustrée.

(A suivre.)

— C'est vral que la pejitone confirme à la fin d'août, et aussi Yorgi qui à déjà fait avec elle son bon jour... — (sa première communion), — remarqua Mile Salomé. La robe blanche de Madorite est prête, je le sais pur la conturière Zéphyrine. Ce doit être pour la broderie de quelque beau jupon, que Pa-loumbo vous réclame.

Puis elle formula elle-même la réponse qu'elle lisalt dans les yeux de ses cousines:

— Y aller des que possible, aujourd'hui, n'est-ce pas?

Pos?

- Yous êtes encore si faible et lasse, dit Mile Salomé en hochant sa tête soucieuse. C'est à peine si vos jambes pourront vous porter si loin.

- Elle prendra le train, fit Mile Jacobé; je donnerai

les deux sols de ma poche, et elle rapportara son ouvrage ici, s'il faut, Mais tu sais bien, Marie-Salomé, que quand maîresse Paloumbo demande quelque

Et Marie-Madeleine commença ses préparadifs. Elle réunit les dessins et les patrons d'un journal fémiain auquel elle s'était abonnée à Harneville, et qu'on lui renvoyait régulièrement ici; elle accepta les grands ciseaux que Mile Salomé offrait de lui prêler; enfin, steriles conseils de ses consines, s'approvi-sienna d'aiguilles... Elle croyait rêver en prenaut ces menus soins qui rappelaient à son esprit encore incré-

menus soins qui rappelaient à son esprit encore incrédule, quel genra de place elle allait remplir.

Vers quaire heures, elle descendit de sa chambre; ses marraines étaient déjà prêtes pour l'accompagner à la gare. Elle prit conjé de l'abbé qui lui dit au revoir rendement, simplement, avec cette soria d'entrait cordial qu'il mettait à travailler, à prier, à souffrir.

Ce fut lui qu'elle regarda avant de quitter la maison; ses yeux se reposèrent une minute sur le visage de l'infirme qui avait donné en silecte sa force, ses espérances, sa vie rour ces férances et qui elle

espérances, sa vie, pour ces ériangers chez qui elle allait faire œuvre de mercensire.

Les innountrables lauriers roses de San-Yérôme étaient fleuris; ils remplissaient la ville et la campagne de leurs émanaions fines et pénéirantes; leurs hautes frendaisons fleuries formaient, contre les maisons natures froncaisons fournes formatent, contre les maisons et dans les jardins, d'énormes massis rosès. Da grands youcas élevaient, dans les parterres altérés, leurs grosses electretes blanches. Mais les autres fleurs avaient langui et étaient effleuillées sous l'ardeur du solett. La grands chalcur tombait quand Marie-Madeleipe descendit du traint, à la station qui précédait la calanque des Monges. Cette tois elle près editiges point que des Monges, Cette fois, elle no se dirigea point-vers la plage; mais, ainsi qu'on le lui avait recom-mandé, elle s'engagea dans la pinède dont les arbres escaladaient, en rangs pressés, l'éminence montueusel que terminaient les bâtiments de la ferme,

L'age des genéraux.

A propos des généraux en chef commandant actuellement les armées européennes, un journal examine la question de savoir à quel âge le stratégiste atteint le développement de ses facultés et il passe en revue tous les grands capitaines de l'histoire, Voici quelques rengeignements intéressants de cette

lude: Le maréchal de Fuentes, l'adversaire de duc d'Enghien, était un vieillard de 82 ans. Turenne avait 63 ans lorsqu'il entreprit sa campagne contre le duc de Lorraine; son contemporain Conde remporta à

l'âge de 22 ans sa première victoire à Rocroy. Tilly avait 60 ans au début de la guerre de Trente Ans. Le roi de Suède Gustave-Adolphe avait 36 ans lorsqu'il entre en Allemagne pour y remporter ser vietoires.

Bernard, duc de Weimar, qui continua et gagna la bataille de Lutzen après la mort de Gustave-Adolphe. n'avait que 29 ans, et Torstenson devenait à l'age de 38 ans chef de l'armée suédoise.

Montecucoli avait déjà 55 ans lorsqu'il battit les Turcs près de Saint-Gothard.

Frédéric-Guillaume, le grand Electeur, a vaincu à l'âge de 55 ans les Suédois près de Pchrhellin; son maréchal Derfflinger avait 69 ans.

Le duc de Luxembourg, maréchal de Louis XIV, a battu à l'âge de 49 ans le prince d'Orange. Stahremberg, le défenseur de Vienne, avait alors 45 ans. Les prince Eugène de Savoie remporta la victoire de Zenta à l'âge de 34 aus; Marlborough, son contem-porain avait 50 aus.

Charles XII, roi de Suède, avait à peine 18 ans

lorsqu'il gagna la bataille de Narwa. Le maréchal de Villars était victorieux à 49 ans; le succès l'abandonna lorsqu'il avait 56 ans, mais comme vieillard de 81 ans il termina glorieusement une campagne.

Frédéric-le-Grand commença à l'âge de 28 ans sa carrière de stratégiste. Napoléon n'avait que 27 ans au début de la guerre en Italie; l'âge de ses plus grands généraux variait entre 30 et 40 ans. Parmi ses adversaires il y avait des jeunes et des vieux. Le plus jeune et le plus capable était l'archidue Jean, qui n'avait que 25 ans lorsqu'il remporta le premier succès contre Moreau.

Wellington prit à l'âge de 39 ans le commandement en chef de l'armée en Espagne. Blucher était un vieilland de 71 ans lorsqu'il gagna les batailles de Lutzen et de Bautzen. Radctzky, le maréchal autrichien, a vaincu à 83 ans, tandis que l'archiduc Albert gagnait la bataille de Custozza à 49 ans.

On voit par ces exemples, conclut la feuille militaire, qu'on peut vaincre à tout âge.

Pour trouver une piste.

La revue hebdomadaire de la police néerlandaise contient un article intéressant sur les traces de délits, nuquel nous empruntons ce qui suit:

La personne qui se trouve la première sur les lieux où un crime a été commis, tremble involontairement à l'idée de s'approcher ou de modifier la disposition des objets qui s'y trouvent, car on a l'impression plus ou moins consuse qu'ils permettront de dégager de leur ensemble les indices propres à faire découvrir les circonstances et l'auteur du délit.

Ce sentiment est complètement justifié d'ailleurs et pourtant on ne s'en rend pas toujours suffisamment compte. On peut considérer comme une exception l'absence totale de traces d'un délit propres à donner quelques renseignements sur ce qui s'est passé. Et il est vraiment inutile d'employer si souvent la formule stéréotypée: « L'auteur s'est ennu sans misser de traces », car dans la plupart des cas ces traces ont bien existé, seulement on ne les a pas retrouvées.

La grande difficulté consiste donc à retrouver ces traces qu'on a appelées aussi e témoins muets », et quand on possède l'art de faire parler ces témoins. on arrive à disposer de témoignages bien plus intéressants et dignes de confiance que ceux des témoins vivants qui manquent par trop souvent l'objectivité et de précision.

Il n'est pas facile de retrouver et d'apprécier les témoins muets, il faut non seulement une certaine aptitude, mais encore de la routine et la connaissance des méthodes usitées. Trop de promptitude nuit. En agissant sans réflexion suffisante, on court le risque d'imposer un silence définitif à des témoins muels des plus importants qui auraient pu éclairer toute la

Il faut donc agir avec la plus grande circonspection possible au lieu du délit, les traces de pieds ou autres doivent être immédiatement recouvertes ou protégées, ulin d'empêcher leur confusion avec d'autres, leur disparition ou leur remplacement par d'autres; il convient d'être ganté pour éviter d'apposer des empreintes digitales propres à jeter la confusion; il faut enfin acquérir la conviction que personne n'a rien changé antérieurement à l'état des lieux et ne pas négliger de prendre des épreuves photographiques. mme fil cor

dre la célèbre formula: « Qui? Quoi? Qu? Avec quoi? Pourquoi? Comment? Quand? . Si l'on se pose toutes ces différentes questions, il sera difficile d'oublier aucune mesure importante. Tout fonctionnaire devrait inscrire cette formule dans son carnet; en laissant toutefois la première interrogation « Qui? » pour la

Ces bâtiments disparaissaient sans cesse dans la verdure obscure des pins; mais Marie-Madeleine était guidée par le polmier dont la silhouette exotique dé-passait le faîte du toit,

pussait le faite du toit.

Des peities landes, tapissées d'herbes sèches, qui coupaient çà et là l'épaisseur du bois, montaient des odeurs de romarin et de marjolaine, et aussi un parfum étrange et capiteux que Marie-Madeleine ne connaissait pas, et qui était celui des immortelles sauvages dont les boutons jaune tendre s'abritaient à l'ombre des rectes.

des rechers,
Pendant qu'elle montait, les yeux levés vers les
grandes poimes inmobiles qui formaient un bouquet
gigantesque sur le toit des Manségur, Marie-Madeleine
avait encore dans les oreilles le dernice met de ses marraines:

- Faites courage!... lui avaient crié ensemble les deux provençales, au moment ou le train s'ébranlait. Et elle «faisait courage» de son mieux, en suivant Et elle 'faisait courage's de son mieux, en suivant le sentier coupé de racines serpentantes, sur le sol rouge duquel éclaiait la blancieur de ses souliers de toile, ses pauvres souliers qui menaçaient de s'user trop vite, la première fois qu'elle les avait mis, et qui étaient nestés si neufs, si blancs, pendant ces longues semaines de maladie.

A Harneville, elle avait redouté que sa vie no fût

longues semaines de maladie.

A Harneville, elle avait redouté que sa vie ne fût trop banale, trop égale et semblable à celle de Mme Héroux, d'Adeline Belgain et des fommes des leur monde; ceries, elle n'avait plus rien à souhaiter en fait d'imprévu, à cette heure où, ses ciseaux et ses aiguilles d'ouvrière dans sa poche, elle se rendait en journée dans une ferme. Et sa pire crainte était de ne pouvoir resier à l'Aumône-Fleurie, soit que Mille paloumbo ne se contentât point de ses services, ou que la sanié lui manquât, le mal sournois et tenace dont elle était à peine remise planant encore sur elle.

ur elle. Le scriier qu'elle suivait temba dans le vrai chemin Le sender qu'elle suivait temba dans le vrai cheman de la ferme, une sorte d'avenue accidentée, rayée d'ornières que comblait à demi la chute incessante des aiguilles de pin. Marie-Madeleine se trouva inopinément devant une perte cochère fermée, qui dessinait un vacte demi-cercle d'un vert déteint dans le gris un peu dégradé d'un mur d'encejine. In n'y avait ni marteau, ni cloche à l'usage des visiteurs, et Marie-Madeleine prit le parti d'entrer; elle pénétra dans une cour longue et étrôite que resserrait encore l'absondance vigoureuse des plantes grim-

rait encore l'abondance vigoureuse des plantes grim-ponies qui prenaient d'assaut tous les murs. Une porite voulée, grande ouverte, donnait accès dans la maison. Marie-Madeleine en franchit le scuil exhaussé de plusieurs marches arrondies, dont la pierre s'était creuséa jadis sous la sandale des motres qui avaient été les premiers maîtres de céans.

An. Done la pratique, c'est en effet celle qu'on se pose en dernier lieu.

Les traces ou indices qui peuvent présenter quelqu'utilité, sont de nature fort diverse.

En premier lieu il faut noter l'odeur du coupable, qui permettra de le retrouver, avec l'aide d'un ben chien de police, dans des circonstances favorables. Foutefois il ne peut s'être passé un long temps avent de mettre le chien à la besogne et s'il indique quelqu'un, encore faut-il démontrer que celui-ci est bien le coupable.

Les empreintes digitales sont d'un socours presque ausssi important que l'odeur; si l'on trouve qui lieu de l'infraction une empreinte concordant avec celle d'un des doigts d'une personne soupçonnée, il en résultera avec certitude que celle-ci a été sur les ileux; du reste, ou peut même après des années faire encore usage des empreintes qu'en a retrouvées.

L'odeur et les empreintes digitales se complètent; la première permet de refrouver rapidement le coupable; les secondes constituent se moyon se plus intallible de l'identifier.

Aucun des autres indices qui sont appelés à jouer

3.5

éventuellement un rôle important, n'est à noter particulièrement; tous peuvent être tantôt d'un très grand intérêt, tantôt de fort peu d'importance. On peut les découvrir au lieu du méfait, sur la victime, sur des objets qui ont eu quelque rapport avec l'infraction, sur le coupable ou en des endroits qui ont reçu ultérieurement la visite du coupable,

Il n'est pas possible de donner un schéma en co qui concerne les détails d'un examen des lieux ou d'une enquête. True a con the tar for in mind the letter of

Union d'artisans éprouvés par la guerre.

Une œuvre nouvelle vient d'être fondée, à Bruxelles, sous ce titre, et au sujet de laquelle La Belgique donne quelques Eclaircissements pour éviter qu'une équivoque fasse négliger l'œuvre par les personnes qui auraient précisément avantage à recourir à ses services. Le journal écrit:

L'œuvre nouvelle se propose l'assistance par le travail. Elle est affiliée à la Boîte des soldats muillés. Cette œuvre philanthropique a été créée par un groupe de dames dans l'injention de permettre, aux personnes atteintes par la guerre, de met re en valeur les aris et métiers dont elles peuvent avoir appris la pratique en des temps meilleurs à titre de talen's dits d'agremenis. Les objets que ces personnes produient sont mis en exposition au local de l'œuvre, place de la Reine, 32, à Schaerbeek.

la Reine, 32, à Schaerbeck.

Cette exposition est permanente et l'entrée en est grauite. C'est comme de visiter un magasin: il y a un peu de tout dans cetui-ci; aussi suffit-il d'une dose très légère de bonne volonté pour y trouver, à des prix des plus modesies, quelques petitos choses utiles ou gentilles. On n'est même pas obligé de trouver, par peut par avoir su on par source peutent peut par le partie par le partie par le partie par le partie parties partie ver, mais après avoir vu, on na pourra manques de faire un peu de propagande pour cette œuvre modeste et incile.

Nous avons demandé à l'aimable directrice qui pout envoyer les objets à vendre? - Nous avons eu surjout en vue la Bourgensie sprouvée. Nous n'avons pas voulu viser l'ouvrier. l'ouvrière: le nombre des compioirs ouverts pour le peuple nous a paru suffisant. Mais si une ouvrière d'élite confectionne un joi mouchoir, une belle pièce, nous les mettons en vente; nous faisons la même chose pour le travail des hommes.

Vous affectionnez on qu'on appelle les travalux des gens du monde?
 Oui, les objets fabriqués par les personnes de la bonne bourgeoisie et pauvant être achetés par la

Noire œuvre voudrait arriver alussi à pouvoir fearnir les matières premières à nos travailleurs. Ainci, fa semaine passée, j'ai reçu 7a visite d'une dame de Malines, avec ses trois jeunes filles qui auraient toutes trois été disposées à faire des ouvrages de mains. Mais il faut pour cela des matières. Les pariées savent faire de la broderie de linge à jour; le codefice couveil la broderie de sein à la contrette. la cadeite connaît la broderie de soie à la per ection. Il faudrait que des dons ou des prêts nous missent à même de pouvoir faire ces avances. — M'autorisez-vous à le dire? Ce sera de bon

— M'autorisez-vous à le dire? Ce sera de bon cœur, car l'assistance par le travait mérite d'être encouragées sous toutes ces formes.

La réponse affirmative qui nous fut faite nous a permis d'exposer aux lecieurs ce désidéradum de l'œuvre de l'Union des artisans éprouvés par fa guerre. Il ne faudrait pas des capitaux considérables pour acheter de la baliste, pour acheter des assortiments d'échevenux de soie de couleur, v.c.

D'ailleurs, un coup d'œit sur l'exposition montrera tout de suite la modicité des sommes qui pourraient être utiles.

êire utiles. Voici des éventails points. On peut avoir beaucoup de talent pour ou genre décoratif; mais si l'on manque des ressources pour achever l'éventail, ou si l'on

manque des couleurs? loin, e'est un morceata de tapisserie de faine,

reproduisant un modèle ancien, épinglé à côté. on m'explique que c'esi, en quelque sorte, in preuve de savoir-faire donnée par une personne qui accepterait avec plaisir les travaux de réparations des tapisseries anciennes, ou des exécutions inédites, d'après dessin. Ici, encore, si un client so présente, il faudra que l'exécutante soit à même de pouvoir faire une peti e mise de fonds pour l'achat de la laine, maigré la housse!

La simple citation de quelques trus des autres qui pourront s'appliquer à produire les formisseurs éventuels de l'œuvre; il est non moins utile que cette œuvre ait des clients. Ceux-ci pourroni demander des abat-jour, des bon-

neis d'enfants, de la lingerie fine, des statucites, même des bas-reliefs et des tableaux, des fleurs et des papillons exécutés en timbres-poste sur fond de

La jeune fille suivit un tunnel bas, étroit et voûté, qui devait êire un corridor, et traversait de part en part ceite aile du logis; elle déboucha non dans un appartement quelconque comme elle l'avait espéré, appartement querconque comme ente l'avait aspere, mais dans un parierre intérieur qui formait exactement le centre de la maison. Quatre corps de logis, semblables entre eux, entouraient complètement det espace restreint, sur lequel tombait l'ombre des murailles et aussi celle du grand palmier; car c'était là, dans ce carré étroitement clos, qu'il prenaît racine, le bel arbre africain, de là que s'élançait son tronc svelte et magnifique, pour élever au-dessus des toits la gerbe de palmes qu'on apercevait de si loin et qui couronnait la ferme de l'Aumône-Fleurie.

de palmes qu'on apercevair de si ion et qui contoir nait la ferme de l'Aumône-Fleurie.
Le sol, très bien entreienu, était recouvert d'un épais gravier, des pois de fleurs s'alignaient, se groupaient en plates-bandes, entre lesquelles Marie-Madeleine s'avançait héritaire. Dans cette cour qui devait de la maior de la graphe de devant au la company de être le cœur de la maison, sur laquelle donnaient

èire le cœur de la maison, sur laquelle donnaient des ouvertures plus nombreuxes que celles du dohors, régnaiemt la solitude et le silence; à voir le ciel si fiaut, dans l'encadrement carré des toits, Marie-Madeleine se croyait au fond d'une citerne.

Personne dans la cour, personne derrière les vi-frages des portes-fenêtres qui avaient remplacé sans doute les arceaux à jour de l'ancien cloître. Un autro passage voûté, qui s'ouvrait tout en face de celui qu'elle avait pris pour arriver ici, la fit ressortir de la maison, et elle constata que l'Aumône-Flourie n'était pas abandonnée comme on aurait pu le croire. pas abandonnée comme on aurait pu le croire. Ceite autre façade du logis était tournée vers les

bâtiments d'exploitation, granges et bergeries, dont un valonnement la séparait. Vis-à-vis de Marie-Made un valonnement la septrant, Vis-a-vis de Marie-Made-leine, sur un repli de terrain aplani en esplanado devant ces bâtiments agricoles, il y avait un petit groupe vivant, artêté à l'ombre d'un arbre. Tout en marchant dans cette direction, Marie-Madeleine recon-art d'abord le jeune garçon qu'elle avait entrevu sur le seuil des Davignan, ce Yorgi qui cumulait la profession de pasiouret avec celle de marchand des comilles

ornulles.

Il tennit par les deux cornes une chèvre que Madorite était occupée à traire en chantonnaut. Oui, la jeune sœur du riche fermier, Madorite Manségur, agenouillée sur la terre, se livrait le plus posément du mende à ce travail pastorel.

Marie-Madeleine ne voyait, derrière le dos velu et remuant de la grande chèvre fauva, que le hant du visage de l'enfant, un front large, peu élevé, et sous les eourcils les plus noirs, les plus épais qu'etit jamais admirés Marie-Madeleine, deux larges yeux sombres, hautains et sérieux, qui regardaient venir la visiteurs.

Madorite s'apercevait tien de l'appreche de Marin-



filament incomparable.

La lampe Osram fait réaliser une

lampe Osram donne une lumière

brillante et absolument blanche. Be vente chez tous les électriciens

La Lampe Osram Ltd.

99, Boulevard Anspach, Bruxelles.

économie de 75 % de courant. La

plateaux et d'assiettes, des cache pots, des poupées plateaux et d'assiettes, des cache-pols, des poupées mêmes japanaises! — ious travaux det den dies tapis-sories anciennes, modernes, y compris l'exécution de dessins pour l'aiguille ou le fuseau, et jusqu'au naccommodage des parcelaines, des antiquités et des siatuettes en phâtre, en hois ou en machoe! Il no lui manque, à l'œuvre, peur aitoindre à la léalisation de tout le bien envisagé, que d'être suffisamment conque à la fois des parsonnes de falent qui l'approvisionneroni de leurs travaux variés, et des personnes visionneroni de leurs travaux variás, et des goûr à la recharche d'un objet original. Qu'on se le disc!

A THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE PART

1. 1. voll.

Monsieur Aimé VAN HOOREBEKE, née Marie VAN BRABANDT,
Le Révérend Monsieur Albert VAN BRABANDT,

Monsieur Remy VAN BRABANDT, Le Révérend Monsieur Arsène VAN BRABANDT, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur irès regrettée mère et belie-mère,

Damo Nathalie-Marie-Mathildo DE SMET

Veuve de M. Charles VAN BRABANDT

née à Maldegem, le 12 Mai 1845 et décédée à Eccloo le 20 Janvier 1916, munie des Scoours de Noire-Mère, la Sainie Eglise. Le service funèbre, suivi de l'inbume ion aura lieu-

le Lundi 24 Janvier 1916, en l'égrise paroissiale d'Eccloo, à 11 heures. Un second service sera celébré, en l'égrisa des Frères Mineurs, à Eccloo, le Mardi 25 Janvier 1916, 10 heures. Réunion à la maison mortuaire à 10.30 houres.

Ils recommandent son ame a vos prieres.

Vu les circonsiances il ne sora pas envoyé de lettres de faire pari.

Ni fleurs, ni couronnes. Him % (1994)

Maison fondée en 1851



Madeleine; mais, sans interrompre en rico son tra-vail ni sa chanson; elle fredomini d'une voix grave et un peu sourde :

> · Infras. intras. o sorre nostro: Noun sourcires, vivo ni morto... : Enirez, enirez, o notre sœur; No scriirez ni vivanie, ni morte.

Et ce refrain, par lequel, dit-on, les nonces des couvenis de Provence accueillaient leurs novices, était peut-être aussi le salut que Madorite adressait à Mario-Madeleine.

Madeleine.

Il parut à celle-ci qu'un signe de ces beaux yeux indifférents l'invitait à s'arrêter, à attendre que la chèvre fût traite, et que Madorite pût vaquer à de moindres soins. Marie-Madeleine, qui ne restait débout qu'avec peine, s'assit sur un petit mur circulaire qui entourait une aire au sol dallé d'époisses briques eniourait une aire au soi dane d'époisses priques rouges. Et ses yeux s'emp'irent tout à coup de la gloire d'un merveilleux horizon; on embrassait d'ici toute la Spérandad, jusqu'au plus lointain de sa partiz occidentale qui restoit invisible pour San-Vérôme; et les deux seuls, les deux éternels étéments de beauté de ces rives aussères, la mer et les pins, semblaient s'antecer se confender en ligres et en culteux d'une s'enlacer, se confondre en lignes et un couleurs d'une magnificence sauvage. Le soleil déclinait, une paix immense, religieuse,

tombait sur ces solitudes; on ne voyait pas une voile sur l'eau bleuissante dont la surface se déchirait en pleurant, contre les banes de roches, pos une habita-tion dans la forêt d'où le vent tiu soir faisait monter des murmures protongés, infiniment tristes et solen-

nels. Et c'était bien le cadre qui convenait à la vieille crear pien le care qui convenai a la viente ferme de l'Aumône-Fleurie, au vienz monastère for-tifié, tassé sur la roche pour misux résister aux venis de mer; les deux enfants eux-mêmes somblaient être émanés de l'antique et postorale simplicité de ces lieux, comme les pins avaient poussé dans cette terre qui leur

comme les pins avaient pousse dans cette terre qui teat était favorable.

Vorgi gardait son attitude de svelte statue, debourt, à la tête de la chèvre dont il contenait l'humeur indocile et frondeuse, en lui faisant un joug de ses deux mains brunes et minces; et c'était un très bel enfant que ce peut pâtre des Manségur, non seulement groud et bien planté sur ses longues jambes nues, mais avec un visage régulier et fin, un nez droit, un teint de blond hâlé, des cheveux d'un châtain mat, des veux plus bleus que la mer... et, dans ces yeux-là, yeux plus bleus que la mer... et, dans ces yeux-là, cetto expression indéfinissable qu'on trouve parfois dans le regard des très petits enfants qui ne savent parfer encore.

((A suivre.)

GRANDE DROGUERIE EPICERIE CENTRALE

M. D'HAESE, Grammont; M. DE WETTER, rue de Lessines, 3, id. M. CAMBIER DE MEESTER, rue des Jar-

Dépôts de la Zyma

dins. 4, Renaix;

M. A. VAN DEN BERGHE, Eiermarkt, 8, Bruges;

M. DUPONT. id.; M. BRAET, id.;

MM. VERCRUYSSE, DELBEKE, Dessel-

mile ROMBEL, Eccloo;
M. VAN DEN EYNDE, Courtrai;
M. VAN NEUWEHUISE, Wetteren;
De kinderen TARAGOLA, id.

ZYMA FLOUR remplace les œufs frais

spécialement pour enfants, convalescents et vieillards

inoguent, produits chimiques, bi-carbonate de soude, chlorure de chaux, formaline, phénoline, suifate de ter, etc.

MEN VERLANGT TE KOOPEN in den omirek van Gent, 3 à 4 hekteren GOEDE LANDEN, bij voorkeur tusschen Mariakerke en Lovendegen. Zich en wenden ter studie van den Notaris DE MUL-DER Et Wichbietgest n. 5. (1845) DER, St-Michielstraat, n. 5.

crus et torréllés

Java, Chéribon, St-Dominique, Santos et Robusta

SUCRE - SEL FIN et GROS

Savon de Marseille, Sunlight, Stuiverszeep, Sayon brun

> Grand assortiment de SAVONS DE TOILETTE -

A VENDRE belle MARSON avec fardin; superficie 750 m. c., grande remise, écurie, gaz et chauffage centrales. Belles caves a provisions, vins, charpons. Salle à manger, cuisine, arrière-cuisine et d'Aurras le Jout de plain pieds. 1er étage, 3 places, chambre de bains; au 2d étage, 4 chambres, grandes armoires; fe jout bien achevé, bien tapissé et bien peint. La propriété est située près du Parc. Pour renseignements, sadresser enez C, A. Sturm, bouf, du Châleau, 52, Cand. (2580)

A LOUER, belle MAISON DE RENTIER, situation A LOUEN, belle MAISON DE RENTIER, situation centrale, se composant au rez-de-chaussée d'un salon et salle à manger laisant suite; parloir, cuisine et everie, cour; îre étage, 4 belles chambres, 2 armoires aférieures, W. C.; 2me étage, 4 belles chambres, greier et deux grande mensardes. Caves à vins, à proissons et à chambres, rensisons et à chambres, pre-issons et à chambres, propriétaire y ferait les changements voulus. Pour conditions et autres renseignements voulus. Pour conditions et autres renseignements s'adresser chez C. J. Sturm, Boul. du Châleau, 52, Gand. (2581) leau, 52, Gand.

A LOUER en plein centre, près des marchés, ayant les trams en voie directe vers toutes les gares et Port, belle MAISON de plein pied, se composant au rez-de-chaussée de 2 grands salons en suite, belle cour et cuisine; au 1er, 2 chambres spacituses et salto de bain; au second, 3 chambres, cabinei et grenier; caves à vin et provisions, caux de sa ville, gaz, placement d'électricité et téléphone.

Pour les conditions s'adresser rue de la Monnaic, 7. (1979)

DAME MARIEE, ayant jeune fille, gérante depuis 10 ans, désire changer. Prendre adresse bureau journal. (1917)

A VENDRE: Quare chiens de race pure. — Un Bouvier de Roulers et un chien berger, type Loup irès fort, spécial pour la garde, terrible à l'attaque. Et deux pedits jolis chiens de Dame: un teckel-e-rier ou bassei et un Schipperke tout noir avec belle four-rure. S'adresser concierge, rue stax Draps, 28, Gand. (1989)

A VENDRE D'OCCASION. - Tasialiation complète pour commerce épiceries, rayons, compioir, etc., et naschine (colonne et tirages) pour la fabrication d'eaux et limonades gazeuses. S'adresser nuo de la Porte de Damme, 31, St-Croix, lez-Bruges. (1993)

A VENDRE: Belle (TLLA MODERNE, 1300 m., fardin. Meirelbeke près église. S'adresser noince TY-MAN, 7, Rempart St-Jean, Gand. (1995)

COMPTABLLE EXPERIMENTE, FLAMAND, FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, DEMANDE PLACE. Ecrire bur. du journal, J. A. (1996) PENSION DE FAMILLE, rue Guilleume Telf, 21
Dîners de midi, à 3 heures; souper, de 6 à 10 h.
Diner réclame à 1.00 fr.; diner à 1.25 fr.; d'iner à
à 1,50 fr.; bière et café compris,

On accepte des porte-manger. JEUNE FILLE de b. famille éprouvée, cherche p'ace, demie gouvernanie ou femme de chambre. Ecrire journal, A. B. C. (1932)

BUREAU à louer. - S'adresser 3, rue des Champs (coin Marché aux Grains).

A LOUER: 1º Petit CHALET meublé avec jardin

bien ombrage.

2º JARDIN avec abri, situé à proximité du tram.

Conditions et clefs: 136, Heyveld, Mont Si-Amand.

(1058)

ON DESIRE LOUER PETITE MAISON BOUR-GEOISE confortable, vers centre ville, avec padinet; loyer 500 à 900 ir. Eerire burcau du journal, inhales G. B.

ON DEMANDE SERVANTE, mena ère séricuse par-lant le français et ayant bonnes reférences. Prendre adresse bur. journaf. (1939)

Mr DESIRE LOUER quartier de 1er ordre avec déjeuner au centre de la ville, Ecrire bur, journ. N. Q. (1974)

SENE. — PHARMACIE VANDAELE, CHAUSSEE DRUXELLES, 67, GAND, demande à achoier fouilles sené, 5 francs le kilog., port à charge de l'acheteur. — Accepte les envois a partir de deux kilog. (1982)

ALUMETTES SUEDOISES disponibles chez A. DE MOOR-TEONCHAY, chaussée d'Hundelgem, 303, Ledeberg. Prix hors concurrence.

A LOUER. - 2 ou 3 belles CHAMBRES garnies ou non garnies au premier, électricité, pour monsieur scui, avec ou sans déjounce. Cenire de la ville, Adresse écrire bureau du journal. (1708)

A LOUER: Au centre de la ville et dans une des rues les plus fréquentées, BELLE MAISON DE COM-MERCE, pouvant servir à tout article de détail. — Ecrire bureau du journai M. B. (1783)

LA DISTILLERIE DU « PETIT ROUGE DE BLAN-MENDERGHE », Firme Vve Du Poni-Van Beveren, hondée en 1826, est transférée à Audenarde, rue de 1920 de 1820, est transférée à Audenarde, rue de 1920 de 1920

BONNE RECOMPENSE à qui procutera gérance, représentation, pface de régisseur ou autre position, a monsieur sérieux, instruit, bonnes références. Ecrire traccan jeurnal, P. G., 18. (1880)

Gand, imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 2.

A LOUER: Belle MAISON bourgeoise se composant au sous-sol salle à manger, cuisine, cave à vin et à provisions et à charbon; rez-de-chaussée: salon, salle à manger et parloir, cour, W. C. et réduit, entre-sol, salle de bain; 1º étage, 2 chambres et balcon; 2º étage, 3 grandes mansardes et grenier. Loyer 850 francs, sortes d'eaux, gaz. Coin rue d'Egmont, 32 et Boulevard Léopold, en face du parc des roses. Prendre adresse bureau du journal,

MONSIEUR HONNETE et sérieux demande représentation, surveillance ou quesque chose Canalogue, prétentions modestes. Ecrire bureau du journal, F. V. n. 65.

A LOUER. — Belle propriété avec issue cochère, avantageusement située à Gand, chaussée de Termonde, 281, composée de maison d'habitation avec cour, jardin, magasins, remises, ateliers, bureaux et autres dépendances, d'une contenance d'environ 1500 m. c. (1878)

A LOUER. — RUE DE LA MONNAIE, 31. Grande MAISON, jardin, cuisine pfein pied, écurie, garage. (1889)

BELLE CHAMBRE GARNIE A LOUER, dans mai Son sérieuse, cenire ville. Prendre acircsse au bureau (1892)

PIANOS. — Grand choix pianos d'occasion, 1res marques, avec garantie, depuis 300 à 450 fr. — Harmoniums. — Achal. — Location. HEYERICK, 16, quai Porte aux Yaches, Gand. (1891)

AVIS AUX BRASSEURS

La Naison Fumière, trères, à Forchies-la-Marche, est en mesure de fournir rapidement et dans de bonnes conditions, les chaudières, cuves à bières et à cau chaude, etc., les usines étant toujours en activités. En cas de commande, elle se chargerait de fournir les plans d'installation étudiés d'après l'état des lieux et selon l'usage auquel ces appareils doivent répondre.

Importante partie

Choucroute extra DISPONIBLE

Conditions écrire bureau journal n° 1.

UNION CENTRALE D'ALIMENTATION 29, rue de la Fiancée, 29

BRUXELLES SAVON BRUN 15.000 kg. PAR JOUR

CIGARETTES Pâtes alimentaires NOUILLES -- ECHALOTTES

CHOCOLAT et tous produits

VINS EN GROS

122, RUE DE L'ESCAUT Bruxelles (Gare Maritime)

FABRIQUE DE CIGARETTES

8, Place du Samedi, 8 BRUXELLES ADDRIS bout or MOUSME bout or MARYLAND bout ambré MAGYAR extra longues

boulevard des Hospices, 84 GAND

CHARBONS DE MENAGE Anthracites de 1re qualité Cokes pour chauttage central Briquettes. CHARBONS INDUSTRIELS **ASSURANCES**

VOULEZ-VOUS?

Réellement bénéficier 10 à 15 % sur vos

lapisseries et Ameublements ADRESSEZ-VQUS A LA MAISON

Jean DE MOERLOUSE 30. Place d'Armes, 30

A GAND GRAND CHOIX de MEUBLES de luxe en tout styles et de MBUBLES de bon goût à bon marché

SALLE A MANGER complète en chêne ciré depuis 130 – 140 – 155 – 200 et plus. CHAMBRE A COUCHER complète en chêne ciré 195 – 225 – 250 – 800 et plus. SALLE A MANGER en noyer satiné ciré (nouveau modèle) 215 – 225 – 265 – 300 et plus.

Projets d'intérieur étudiés sans frais pour Châteaux - Villas - Maisons de maîtres Décorations en général

Seul dépositaire de la PARQUETIRE THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

Maison fondée en 1876

CHARLES DE POTTER

7, Place des Chartreux, 7, Gand Cafés crus et Torréfies Allumettes suédoises. — Bougies Fauile à brûler — Biscuits Confitures Figues — Fruits secs Millet - Epiceries fines Torréfaction de cafés à façon EMPORTATION (1105) EXPORTATION

Maison Victor FILLEUL, rue St-Jean, 29 COURTRAL

Importation directe de la Hollande Chocolat, Oranges, Citrons. Figues Fromages, Café

S'adresser chez BOCKSTAL, rue Fiévé, 42, Gand VIEUX FROMAGE extra fermier 4.60 fr. (1966)

J'achète MANDATS et BONS POSTES qui n'ont pas été liquidés par l'administration belge, ainsi que les RENTES BELGES, LOTS de ville et toutes ACTIONS obligations industrielles.

Je serai visible à Gand, tous les Vendredi aprèsmidi, n° 5, place du Dock.
(Représent. des Établis. Finane, et Com. belge, 56, boul. du Nord, à Bruxelles.)

SAVON EN POUDRE COLONIA

Fabricant Savonnerie COLONIA 69, rue Rubens, 69, Bruxelles-Nord DÉPOT POUR GAND :

rue de la Concorde, 88

TRANSPORTS INTERNATIONAUX AGENCE EN DOUANE

ZIEGLER ET Messagerie Suisse

BRUXELLES

rue Dieudonné Lefevre

rue du Jambon Service Express par route de Gand à

Bruxelles et vice-versa. Départs journaliers. Entreprises de transports pour toutes les gares Belges et étrangères autorisées. Service spécial pour marchandises autorisées pour et de la Suisse.

Vastes magasins (à Bruxelles relié à la gare Tour et Taxis).

et indéformable.

- 1" choix -

Cuir gras et chromé. Complet avec vessio

Garantie étanche Souliers de football et guêtres Football pour clubs à partir de 25 tr. complets -o- MAISON -o-

PAUL DE LAET -

GAND - 2, rue du Hainaut, 2 - GAND Maison de confiance

POURQUOI

souffrir, Madame, lorsqu'il y a moyen de se guérir sur l'heure, en prenant les cachets ANTINÉVRALGIQUES VERGAELEN

qui vous soulageront instantanément. Prix, la bolte de 6 cachets fr. 0,75 12 > 1,25

EN VENTE SEULEMENT à la Pharmacie JEAN VERGAELEN Rue des Champs 51

GAND

E. ROUVROY Entreprises générales d'Electricité

LUMIÈRES -- LUSTRERIES Transport de force Sonneries et Téléphone REPARATION Devis gratuit sur demande

LAMPES ACÉTYLENE -- CABBURE GROS ET DETAIL

rue de la Catalogne, 7 Téléphone 1290 GAND

N'EMPLOYEZ PLUS DE SAVON L'Ecureur antiseptique ::GOSPO::

N'est pas égalé pour le nettoyage des ustensiles de cuisine, les carrelages, les marbres, les plan-chers, etc. Plus économique et plus pratique que le sayon ordinaire. Se vend en boites avec sau

Le GOSPO est recommande par les carrières de marbres. Employé par les principaux Hopitaux. Banques, Rôtel de Ville de Bru-

Pour le gros s'adresser à

J.-B. VAN OVERMEIREN Fossé St-Elisabeth, 56 GAND

CHARBONS

Alico-Verte, 116 (porte de Bruges)

SPECIALITES CHARBONS DE FORGES BRIEVETTES CRIBLE ANTHRACITES pour pobles Cadó et Godin

200000000000000

Carrosserie Gantoise

11, Avenue de la Cour [Gewat] GRAND CHOIX

DE VOITURES NEUVES ET D'OGGASION

La maison n'a pas de succursale a Gand

BUREAU: RUE DES RÉMOULEURS, 82, GAND

CORDES D'EMBALLAGE à partir de 1.85 le kº CONCURRENCE IMPOSSIBLE Stock en magasin de 10.000 k.

Centrale Alimentaire GAND ES 48, Ene Bénard, 48 GAND

DISPONIBLE à des prix très avantageux: Sirop HENLEY (Betteraves et sucre). --- Savon blanc mou ECLAIR ---Savon gears Marseille -- Macaroni -- Allumettes -- Boites métalliques à carbure et confitures, Cacao, Figues, etc., etc. La maison demande offres et échaptillons de denrées coloniales



- Je vous assure que pour tous les articles d'alimentation vous pouvez vous adresser en toute confiance à la

-- Vous y trouverez toujours le plus grand choix de toutes les denrées coloniales.

Cafés crûs et Torrésiés - Fromages - Figues - Fruits secs - Millet - Conserves de légumes - Sardines

Grande quantité de Biscuits à vendre à l'ancien tarif

Dépositaire de la Chocolaterie Frank RADEMAK - PAQUETS ET FARTAISIES - HOPJES GRAND CHOIX DE CHOCOLATS

Maison de premier ordre fondée en 1905 -